



Guide utilisateurs SIRO

Bureaux d'études

Version mise à jour le 01/08/2022

Sommaire

1.	Contexte.....	4
1.1.	Programme national pour les ponts	4
1.2.	Introduction	4
1.3.	Le rôle des bureaux d'études.....	4
2.	Flux opérationnel	6
3.	Première connexion	7
3.1.	Première connexion sur l'application web.....	7
3.1.1.	Prérequis	7
3.1.2.	Connexion sur Kartes	7
3.2.	Première connexion sur l'application mobile	8
3.2.1.	Installation.....	8
3.2.2.	Synchronisation avec l'application web	10
3.2.3.	Télécharger les enquêtes	10
3.2.4.	Vérifier la compatibilité du clavier (Android)	11
4.	Saisir un Ouvrage d'Art.....	12
4.1.	Ouvrage d'art limitrophe.....	12
4.2.	Pré-saisir sur l'application web	12
4.3.	Compléter une saisie web sur le terrain.....	14
4.3.1.	Synchroniser un ouvrage d'art pré-saisi	14
4.3.2.	Recenser sans accès internet	14
4.4.	Compléter un ouvrage d'art pré-saisi	15
4.5.	Saisir directement sur le terrain	17
4.5.1.	Créer un nouvel ouvrage d'art	17
4.5.2.	Naviguer entre les pages.....	17
4.5.3.	Localiser l'ouvrage d'art.....	17
4.5.4.	Complétude des informations.....	18
4.5.5.	Associer un ouvrage à un ouvrage existant (groupe d'OA)	19
4.5.6.	Copier les données d'un autre formulaire	19
4.5.7.	Ajouter une ou plusieurs photographies	20
4.5.8.	Utiliser un ouvrage d'art favori.....	21
4.5.9.	Enregistrer un brouillon de saisie	22
4.6.	Suivi des statuts et modification des saisies	23
4.7.	Visualiser au bureau les ouvrages saisis sur le terrain.....	23
4.7.1.	Utiliser un filtre simple.....	23
4.7.2.	Visualiser, modifier et télécharger les photos.....	25
4.8.	Valider un ouvrage d'art.....	27
4.9.	Revalider un ouvrage d'art.....	29
4.10.	Annuler un ouvrage	30
4.11.	Modifier la nature d'un ouvrage lors d'un contrôle interne (étape de validation avant l'envoi au Cerema).....	30
5.	Support et assistance	31
5.1.	Savoir à qui s'adresser en fonction de son problème	31

5.2.	Consulter la FAQ.....	32
5.3.	Créer un ticket dans ServiceNow.....	32
5.3.1.	Connexion à ServiceNow	32
5.3.2.	Page d'accueil	32
5.3.3.	Catalogue de services	33
a)	Signaler un incident	33
5.3.4.	Mes demandes	34
a)	Détails d'un ticket/demandes.....	34
5.4.	Changer son mot de passe Orion	35
5.4.1.	Changer son mot de passe en anticipation	35
5.4.2.	Changer le mot de passe depuis survey123 ou au bureau.....	42
6.	Informations sur les communes volontaires	43
6.1.	Voir le périmètre de son bon de commande	43

1. Contexte

1.1. Programme national pour les ponts

Les **ponts** constituent les **points névralgiques des réseaux routiers**, leur fermeture peut bouleverser la desserte d'un territoire : accès aux emplois et aux services, circulation des transports scolaires, des services de secours, fonctionnement des exploitations agricoles... Les **murs de soutènement aval** portant la voirie, sont tout aussi essentiels dans la préservation des fonctions de desserte.

Si les gestionnaires des réseaux routiers principaux ont en général un bon standard de gestion de leur patrimoine d'infrastructures reposant sur des services techniques compétents, les plus petits gestionnaires sont souvent particulièrement **démunis en termes de connaissance de leurs ouvrages et de leur état, et de procédures d'entretien**.

Cette méconnaissance expose à des **risques de sécurité publique** croissants : pour rester « en bonne santé », un ouvrage d'art a besoin d'un entretien courant régulier et d'opérations spécialisées.

Pour répondre à ces enjeux, le gouvernement a annoncé mardi 15 décembre 2020 un programme de recensement et d'évaluation des ouvrages sur les communes éligibles. Pour ce faire, les bureaux d'études mandatés par le Cerema réalisent l'inventaire et les visites de reconnaissance sur les ouvrages concernés. Dans un second temps, les ouvrages les plus sensibles pourront faire l'objet d'une visite d'évaluation.

1.2. Introduction

Le guide utilisateur est un mode d'emploi pour faciliter la prise en main de l'application web et mobile de SIRO – Système d'Information pour le Recensement des Ouvrages. Pour chaque étape du recensement, les interactions nécessaires avec le système d'information y sont présentées ainsi que quelques fonctionnalités clés pour optimiser votre temps de saisie.

1.3. Le rôle des bureaux d'études

Les différentes missions que doivent réaliser les bureaux d'études sont décrites avec précision dans le CCTP de la prestation. La liste ci-dessous vient les récapituler.

Pour les communes volontaires identifiées sur le bon de commande, le bureau d'études est chargé de :

- Prendre contact avec les représentants des communes, et récupérer tous les documents et archives disponibles utiles au recensement des ouvrages, en particulier les éventuels procès-verbaux de visites réalisées dans le cadre de l'ATESAT
- Identifier les ouvrages à partir des documents éventuellement fournis et d'une recherche cartographique
- Valider avec la commune la liste des ouvrages identifiés
- Demander si nécessaire à la commune le dégagement d'un accès aux ouvrages par dévégétalisation
- Informer chaque commune des dates programmées pour la réalisation des visites de reconnaissance
- Réaliser la visite de reconnaissance des ouvrages, et saisir les données relatives aux ouvrages (y compris les photos) dans l'outil SIRO mis à disposition par le Cerema

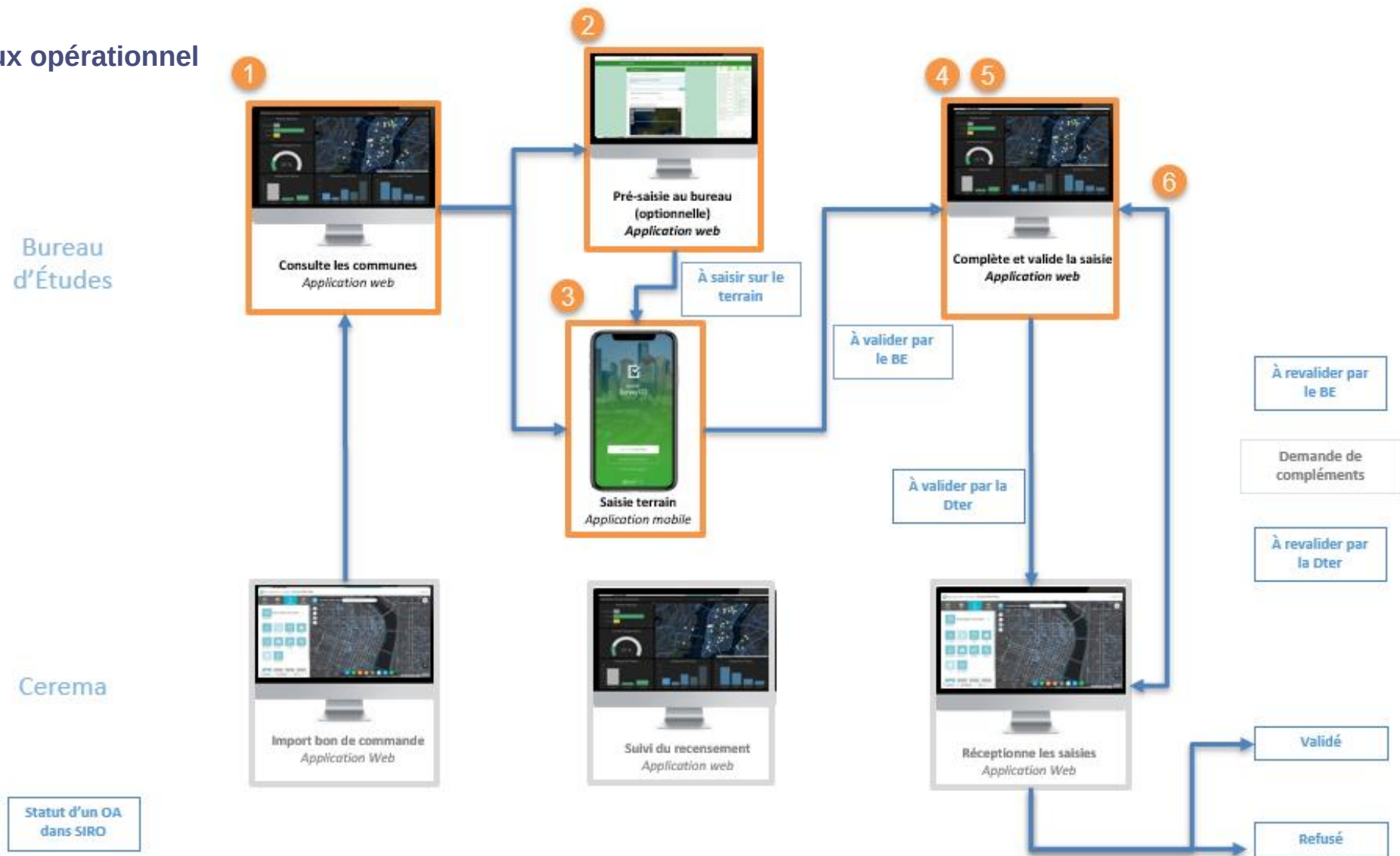
- Le cas échéant, en cas de constatation de défauts conduisant à un danger grave et imminent, préconiser des mesures immédiates de sécurité ou de sauvegarde (Cf. § 3.2.4 du CCTP), et tenir une réunion éventuelle avec la commune
- Contrôler de façon exhaustive les données saisies dans le système d'information géographique SIRO et les valider
- Rendre compte des prestations effectuées



Contact avec les communes

Les coordonnées des contacts par commune seront transmises aux bureaux d'études par le Cerema. Lorsque la compétence de gestion des ouvrages d'art est portée par un EPCI ou par une autre forme de coopération intercommunale, le bureau d'étude pourra contacter directement les personnes référentes au sein de l'intercommunalité.

2. Flux opérationnel



3. Première connexion

Comme schématisé sur le flux opérationnel ci-dessus, SIRO se décompose en une application web et mobile. Une première connexion est nécessaire sur ces deux environnements.

Une licence est attribuée à titre individuelle. Vous pouvez vous rapprocher de votre référent en Direction territoriale pour toute question ou demande relative à la gestion de celle(s)-ci.

Votre référent en Direction Territoriale **vous informera lorsque vous pourrez effectuer vos premières connexions.**

3.1. Première connexion sur l'application web



Une vidéo tutoriel est disponible. <https://siro.cerema.fr/tutoriels-videos>

3.1.1. Prérequis



Pour des raisons de compatibilité, merci de ne pas utiliser les navigateurs Edge et Google Chrome. Il est nécessaire d'utiliser la **version 89 ou ultérieure de Mozilla Firefox.**

Vérifiez votre version de Firefox à l'aide de la manipulation suivante :

- Ouvrez Mozilla Firefox
- Cliquez sur les trois barres en haut à droite 
- Cliquez sur « Aide » puis « A propos de Firefox »

3.1.2. Connexion sur Kartes

1. **Munissez-vous de l'adresse email préalablement fournit au Cerema** et rendez-vous à l'URL suivante : <https://kartes.cerema.fr/portal/home>. Cliquez sur « Se connecter » en haut à droite et choisissez l'option « identifiant de connexion d'entreprise : Cerema ».



2. Vous êtes redirigé sur le service de connexion Orion. Vous devez maintenant créer votre compte en tant que nouvel utilisateur en cliquant sur « Enregistrement ». Renseignez les champs avec **l'adresse email fournit préalablement au Cerema**.
3. Validez l'email de confirmation envoyé par le service Orion. Vous serez ensuite normalement redirigé vers <https://kartes.cerema.fr/portal/home>. Vérifiez que l'application web est bien apparue dans le bandeau « Featured Maps and Apps ».

Français ▼



Connexion à votre compte

Nouvel utilisateur **Enregistrement**

Courriel

Mot de passe

Mot de passe oublié ?

CONNEXION

OU



S'identifier avec
FranceConnect

Qu'est ce que France Connect ?



S'identifier avec
CERBERE

Qu'est ce que Cerbere ?

Portail d'authentification édité et opéré par le Cerema.
Consultez l'ensemble des [mentions légales](#)

Orion

Accédez simplement à nos services en ligne

Orion vous permet d'utiliser un seul compte pour vous connecter aux services du Cerema.

Créez et utilisez votre compte Orion.
Particuliers qui le souhaitent, utilisez France-connect.
Prochainement les agents du ministère de tutelle pourront utiliser leur compte Cerbere.

4. Si ce n'est pas le cas, veuillez contacter le support en écrivant un ticket sur <https://cerema.service-now.com/ext>

Accueil Bibliothèque Carte Scène Groupes Contenu Organisation

🔍 🔔 ☰ 👤 siproaberecette00@o...



Une information géographique de qualité, le reflet de notre expertise !

Featured Maps and Apps



Aujourd'hui le **Cerema** met en place une plate-forme de partage d'informations géographiques et s'attache à offrir un espace de valorisation de ses ressources à l'attention de ses partenaires, chercheurs, étudiants, journalistes, développeurs, entreprises pour faciliter la création de services applicatifs innovants.

3.2. Première connexion sur l'application mobile



Une vidéo tutoriel est disponible. <https://siro.cerema.fr/tutoriels-videos>

3.2.1. Installation

La récupération d'un ouvrage d'art pré-saisi sur le web ou sa création en directe sur le terrain se fait par l'application mobile Survey123. Cette dernière est téléchargeable sur Android et iOS.

Sur Android : Rendez-vous sur Google Play, recherchez ensuite l'application ArcGIS Survey123.



ArcGIS Survey123

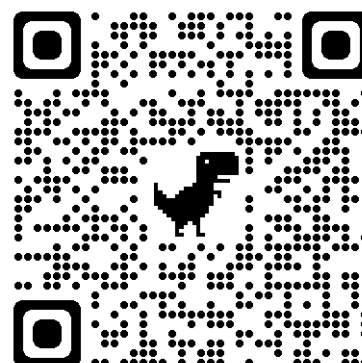
Esri Productivité

PEGI 3

★★★★★ 1015

Ajouter à la liste de souhaits

Installer



Sur iOS : Rendez-vous sur l'app store , recherchez ensuite l'application ArcGIS Survey123.

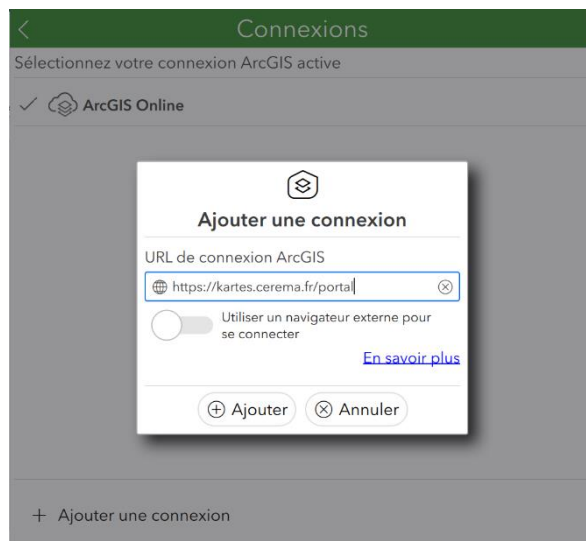


Lors de l'installation, il est judicieux d'autoriser l'accès à la position GPS et à l'appareil photo.

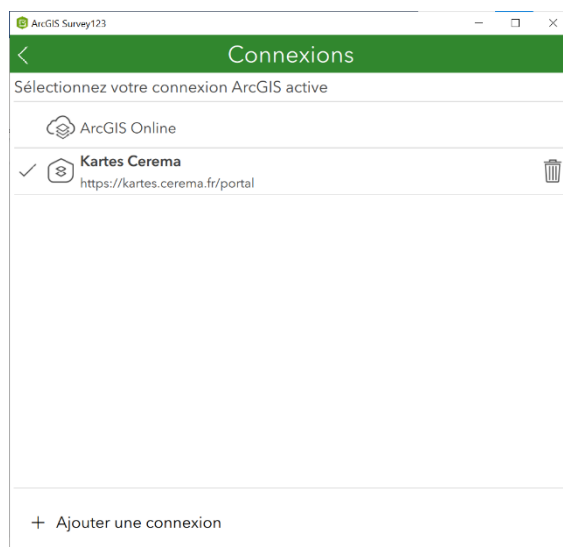
3.2.2. Synchronisation avec l'application web

Une fois l'application mobile installée, vous devez la synchroniser avec Kartes :

1. Cliquez sur « Gérer les connexions ArcGIS » puis sur « + Ajouter une connexion »
2. Saisissez alors l'URL suivant dans la case correspondante : <https://kartes.cerema.fr/portal>



3. Cliquez sur « + Ajouter »
4. La nouvelle connexion apparaît dans la liste de connexions

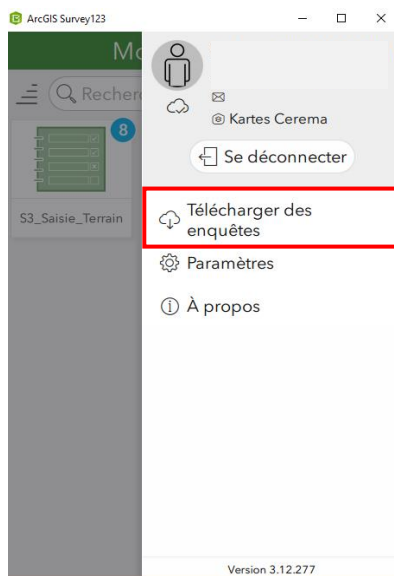


5. Retournez sur la page d'accueil
6. Cliquez sur « Se connecter avec Kartes Cerema »
7. Cliquez sur « Cerema » dans la fenêtre « Identifiant de connexion d'entreprise ».
8. Connectez-vous avec vos identifiants créés en 3.1.2

3.2.3. Télécharger les enquêtes

Le dernier paramétrage consiste à télécharger les enquêtes utiles pour la saisie des ouvrages.

9. Cliquez sur votre profil en haut à droite.  Un volet s'ouvre.
10. Cliquez sur « Télécharger des enquêtes »
11. Choisissez le formulaire de saisie terrain « S3_Saisie_Terrain » puis cliquez sur le nuage à droite pour le télécharger.



Le formulaire apparaît, vous êtes prêt à saisir sur le terrain

3.2.4. Vérifier la compatibilité du clavier (Android)

Sur certains périphériques mobiles qui fonctionnent sous Android, comme Samsung ou Huawei par exemple, le clavier par défaut ne permet pas de saisir des valeurs décimales avec virgule dans l'application. Il est nécessaire d'installer le clavier Google « Gboard » puis de le paramétrer comme clavier actif dans le menu « Langues et saisie ». Téléchargement disponible à l'adresse suivante : <https://play.google.com/store/apps/details?id=com.google.android.inputmethod.latin&hl=fr&gl=US>



Une vidéo tutoriel est disponible. <https://siro.cerema.fr/tutoriels-videos>

4. Saisir un Ouvrage d'Art

Toutes les informations à renseigner sur un ouvrage d'art sont uniquement contenues dans différents formulaires nommés selon les étapes du flux opérationnel : « 1-Pré-saisie », « Saisie Terrain », « 2-Validation », « 3-Justification » et « 4-Annulation ». Sur l'application web, vous retrouverez ces formulaires à droite de l'interface. Sur l'application mobile, vous retrouverez uniquement le formulaire « Saisie terrain » une fois téléchargé dans votre liste d'enquête.

4.1. Ouvrage d'art limitrophe

Il peut arriver qu'un ouvrage se situe à la limite administrative de plusieurs communes. Pour mieux connaître les règles de priorité sur les ouvrages limitrophes, se reporter au guide de bonnes pratiques (§1.2, p.6-7).

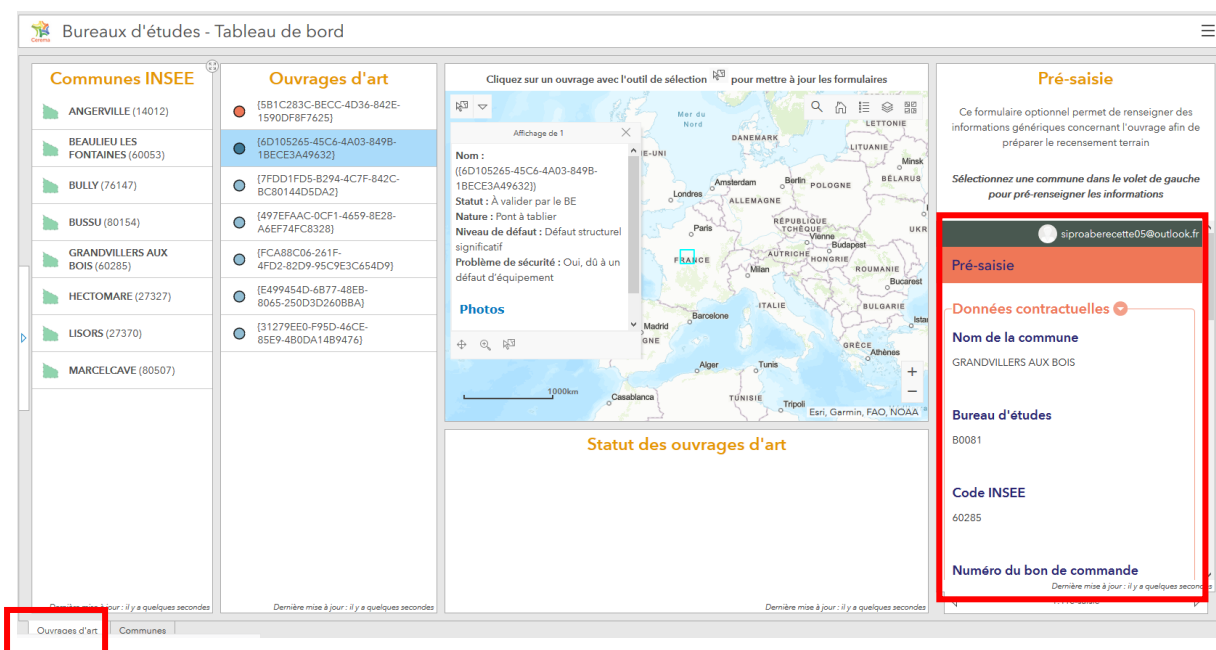
4.2. Pré-saisir sur l'application web

L'information de localisation d'un ouvrage d'art pourrait déjà exister sur d'autres supports, comme des bases de données, des cartes, des images aériennes ou encore un plan communal. A ce titre, vous pouvez préparer votre visite terrain sur une commune en initialisant la localisation des ouvrages mais également en complétant d'ores et déjà certains champs administratifs depuis l'application web.



La pré-saisie est optionnelle. Les données contractuelles se remplissent automatiquement, la pré-saisie permet donc d'éviter les erreurs de saisie sur ces données. Toutes les données pré-saisies sont ensuite modifiables lors de la saisie terrain.

- 1) Cliquez sur l'onglet « Ouvrages d'art » situé en bas à gauche de l'écran.
- 2) Sélectionnez la commune désirée dans la liste « Communes INSEE ».
- 3) Un formulaire de pré-saisie s'initialise à droite de votre écran.



The screenshot shows the Cerema web application interface. On the left, there is a sidebar with a list of 'Communes INSEE' including Angerville (14012), Beaulieu les Fontaines (60053), Bully (76147), Bussy (80154), Grandvillers aux Bois (60285), Hectomare (27327), Lisors (27370), and Marcelcave (80507). The 'Ouvrages d'art' section is active, displaying a map of France with a red dot indicating a selected location. Below the map, there is a table of 'Ouvrages d'art' with columns for 'Nom', 'Statut', 'Nature', 'Niveau de défaut', and 'Problème de sécurité'. The 'Pré-saisie' form is visible on the right, containing fields for 'Nom de la commune' (Grandvillers aux Bois), 'Bureau d'études' (80081), 'Code INSEE' (60285), and 'Numéro du bon de commande'. The form is titled 'Pré-saisie' and includes a note: 'Ce formulaire optionnel permet de renseigner des informations génériques concernant l'ouvrage afin de préparer le recensement terrain'. A red box highlights the 'Pré-saisie' form area.

- 4) Pour positionner rapidement un ouvrage, localiser tout d'abord la commune à l'aide de la fonction de recherche d'adresse en haut sur la carte qui apparait dans la colonne de droite. Vous pouvez ensuite saisir l'emplacement de l'ouvrage avec un clic gauche sur la carte. Vous pouvez également renseigner directement ses coordonnées géographiques (WGS84). La localisation de l'ouvrage pourra être ajustée lors de la saisie terrain, notamment via votre système de positionnement intégré sur votre tablette ou mobile.



- 5) Une fois ces caractéristiques saisies, vous pouvez envoyer le formulaire en cliquant sur le bouton en bas du formulaire. Un nouvel ouvrage est créé, avec le statut « A saisir sur le terrain par le BE ».



La carte centrale vous permet, outre de visualiser les ouvrages déjà saisis, de rechercher des toponymes, des noms de route ou de cours d'eau. Il arrive par exemple que le nom usuel d'un ouvrage soit repris dans le nom d'une rue adjacente.



Vous pouvez **agrandir le formulaire** en cliquant sur la petit croix (qui s'affiche au survol de la souris) en haut à droite du panneau qui contient le formulaire.

4.3. Compléter une saisie web sur le terrain



Cette partie correspond à l'étape 3 du Flux opérationnel

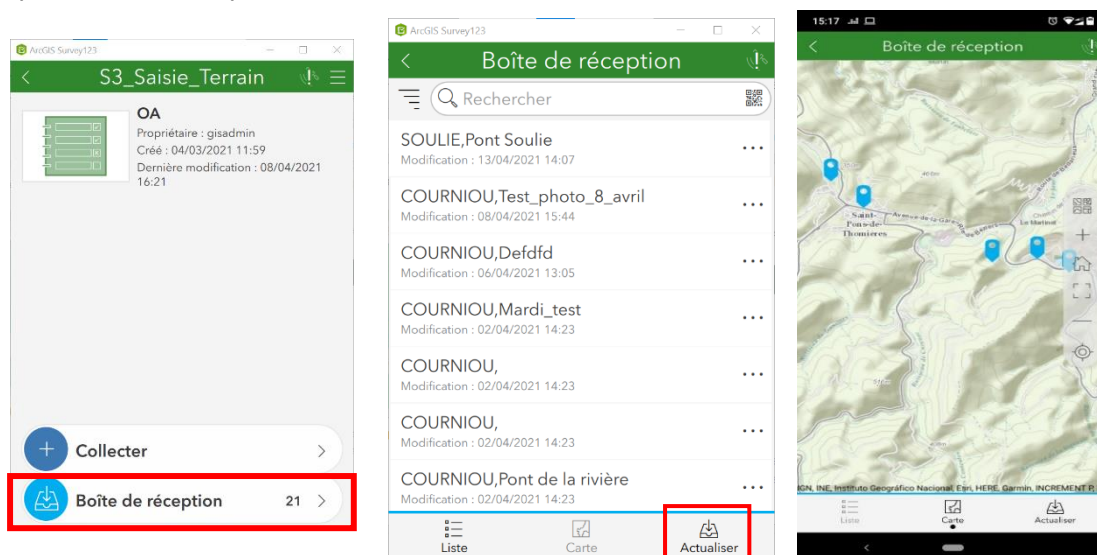
La saisie d'un ouvrage d'art sur le terrain se fait uniquement via l'application mobile ArcGIS Survey123.



Une vidéo tutoriel est disponible. <https://siro.cerema.fr/tutoriels-videos>

4.3.1. Synchroniser un ouvrage d'art pré-saisi

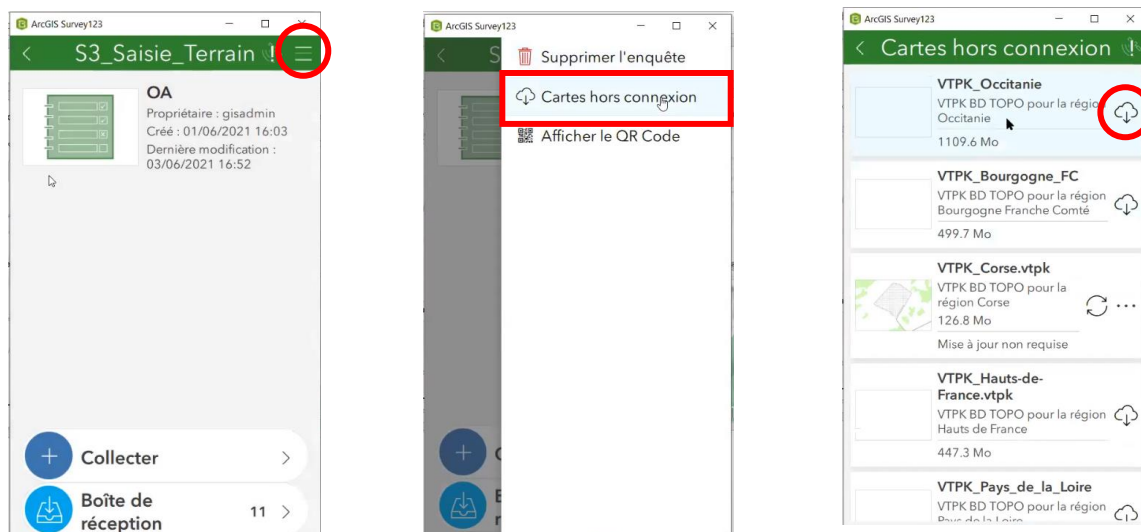
1. Lorsque vous êtes connecté à l'application (cf. 3.2. Première connexion sur Survey123), sélectionnez le formulaire de « Saisie terrain ».
2. Pour retrouver un ouvrage d'art pré-saisi, cliquez sur « Boîte de réception ».
3. Une fois dans la boîte de réception, cliquez sur le bouton « Actualiser » en bas à droite de l'écran, afin d'afficher la totalité des Ouvrages d'Art pré-saisis.
4. Vous pouvez ensuite sélectionner l'Ouvrage d'Art souhaité dans la liste ou sur la carte, afin de poursuivre la complétion des informations.



4.3.2. Recenser sans accès internet

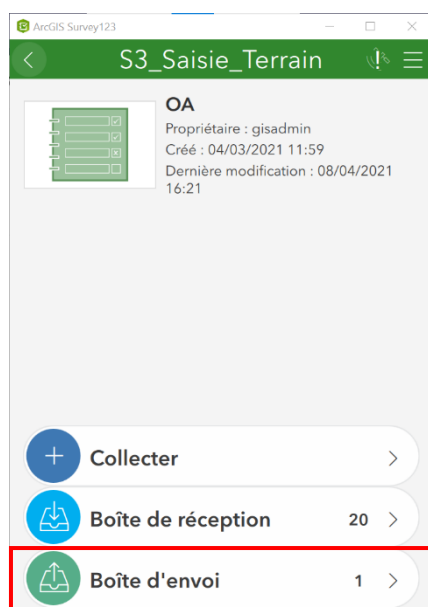
La saisie d'un ouvrage sur le terrain peut fonctionner sans un accès à une connexion à internet. Il est nécessaire au préalable d'avoir téléchargé le formulaire de saisie terrain (cf 3.2.3), d'avoir synchronisé vos ouvrages pré-saisi sur l'application web vers l'application mobile (cf 4.3.1). Nous vous conseillons également de télécharger les fonds de plan utiles à la navigation sur le terrain.

1. Depuis l'application mobile, cliquez sur l'enquête « Saisie Terrain ».
2. En haut à droite, cliquez sur le menu et sélectionnez « Cartes hors connexion ».
3. Téléchargez-le fond de plan correspondant à votre zone de recensement.



Tout ouvrage d'art saisi sans internet est enregistré dans **la boîte d'envoi**. L'ouvrage d'art n'apparaîtra pas sur l'application web tant que vous n'aurez pas actualisé la boîte d'envoi.

Une fois que vous avez de nouveau accès à internet, vous devez envoyer l'ensemble des formulaires contenus dans la boîte d'envoi :



- Dans le menu du formulaire de saisie terrain :
- Cliquez sur le bouton « Boîte d'envoi ».
- La liste des formulaires en attente d'envoi s'affiche.
- Pour envoyer tous les formulaires simultanément, cliquez sur « Envoyer »
- Sinon cliquez uniquement sur le formulaire désiré et l'option d'envoi apparaît.

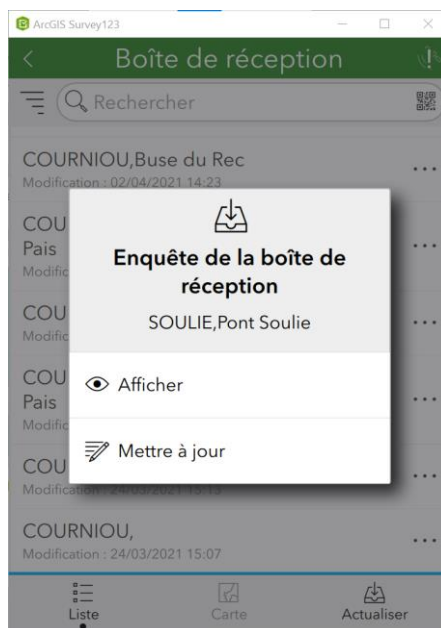
4.4. Compléter un ouvrage d'art pré-saisi



Cette partie correspond à l'étape 4 du Flux opérationnel

Une fois l'ouvrage d'art sélectionné dans **la boîte de réception**, deux choix sont possibles : « afficher » et « mettre à jour ».

1. Si vous souhaitez uniquement visualiser le formulaire pré-saisi sans y apporter de modifications : sélectionnez « Afficher »,
2. Si vous souhaitez **compléter la saisie de l'ouvrage d'art** : sélectionnez « **Mettre à jour** ».



Les champs avec astérisque (*) sont obligatoires.

Au moment de la validation, vous serez automatiquement redirigé vers le premier champ obligatoire non complété. Les autres seront encadrés en rouge.

Une fois le formulaire complété, vous pouvez :

- L'envoyer sur l'application web
- L'enregistrer en tant que brouillon afin de le terminer plus tard.
- L'enregistrer dans la boîte d'envoi, si vous n'avez pas temporairement d'accès à internet.

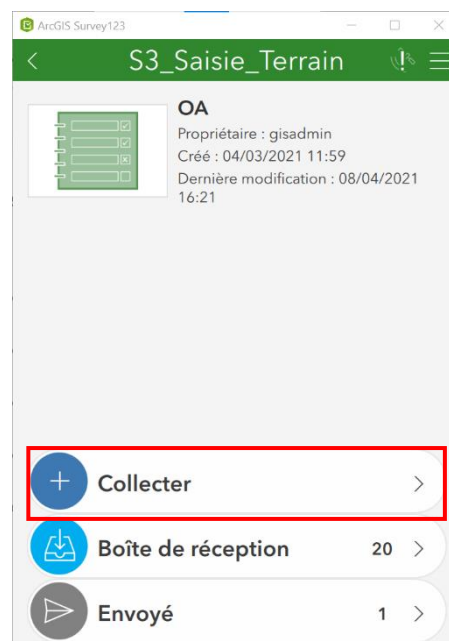
4.5. Saisir directement sur le terrain

4.5.1. Créer un nouvel ouvrage d'art

Pour la création d'un ouvrage depuis le terrain, **sans passer par l'étape de pré-saisie** : utilisez directement l'application mobile Survey123 et le formulaire de Saisie Terrain.

Cliquez sur « Collecter ».

Saisir les informations de l'Ouvrage d'Art et « Envoyer »



4.5.2. Naviguer entre les pages

Le formulaire de saisie est construit pour correspondre au déroulement d'une visite type.

Les premières pages contiennent des informations générales accessibles depuis la chaussée.

Les pages suivantes contiennent des informations plus spécifiques à l'ouvrage.

Elles sont construites en considérant que l'inspecteur va descendre sous l'ouvrage après avoir rempli les informations générales, puis retourner au-dessus pour finir de compléter la visite.

Les pages 5 et 6 du formulaire permettent d'établir :

- Un bilan en définissant les désordres constatés sur l'ouvrage (page 5)
- Les moyens nécessaires pour une éventuelle visite d'évaluation (page 6)



La navigation entre les pages est possible même si les champs obligatoires ne sont pas remplis.

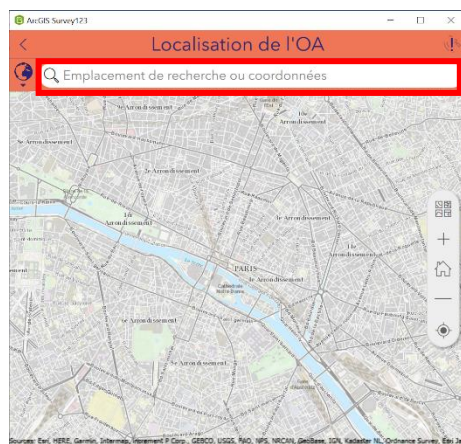
4.5.3. Localiser l'ouvrage d'art

Le guide de bonne pratique évoque où positionner l'ouvrage d'art.

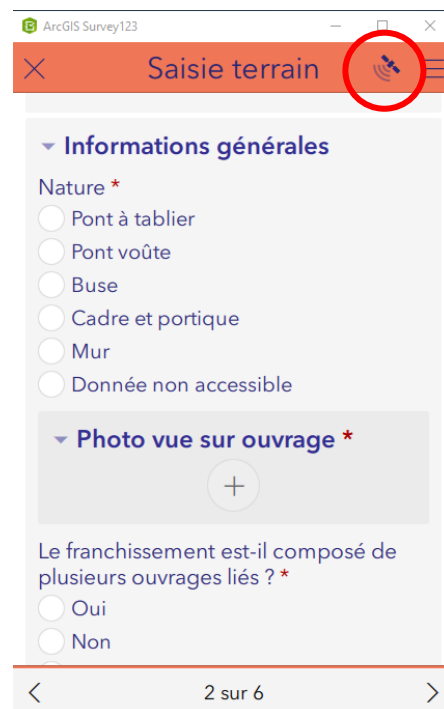


L'icône  localise l'ouvrage grâce au GPS

L'icône  pointe l'ouvrage manuellement sur la carte



Ou saisir les coordonnées dans la barre de recherche



 L'icône en haut à droite permet de vérifier la localisation de l'appareil.

4.5.4. Complétude des informations

Les champs obligatoires sont signalés par des astérisques (*).



Si ces champs ne sont pas remplis au moment de l'envoi du formulaire, l'envoi ne se fera pas, et l'application affichera la première page où des champs sont manquants. Les champs manquants sont identifiés par « Requis »

Type de l'obstacle principal franchi ou protégé *

- ☐ Cours d'eau
- ☐ Chemin
- ☐ Route
- ☐ Voie ferrée
- ☐ Terrain
- ☐ Autre

ⓘ Requis

Type de la voie de rattachement *

- ☐ Piste ou chemin non revêtu
- ☐ Route
- ☐ Sentier piétonnier
- ☐ Autre



Sur la plupart des champs, en cas de doute, vous pouvez répondre « Je ne sais pas ». Vous ne risquez pas ainsi d'être bloqué dans l'envoi d'un formulaire depuis le terrain et pourrez reprendre la valeur une fois au bureau. Le guide de bonnes pratiques liste certains blocages anticipables.

L'ouvrage se situe sur plusieurs communes ? *

- ☐ Oui
☐ Non
☒ Je ne sais pas



Pour la question sur la nature de l'ouvrage, le champ « Donnée non accessible » est un champ provisoire. Il est nécessaire de renseigner ce champ. En cas de doute sur la nature de l'ouvrage, renseigner la nature la plus probable ou par défaut « Buse » pour un petit ouvrage hydraulique. Si la nature de l'ouvrage n'est pas certaine, le préciser dans les commentaires.

4.5.5. Associer un ouvrage à un ouvrage existant (groupe d'OA)

Un franchissement peut être composé de plusieurs ouvrages liés. (Cf 2.2.7 Guide de bonnes pratiques)

Dans ce cas, les différents ouvrages qui composent le franchissement vont partager un « Identifiant du groupe d'ouvrage liés ».

Il suit le modèle suivant : {CODEINSEE}_{INCREMENT} et **seul l'incrément est à renseigner**, le début du modèle étant déjà renseigné automatique. Par exemple, « 34086_G0 » ou « 34086_G1 »

Le franchissement est-il composé de plusieurs ouvrages liés ? *

- ☒ Oui
☐ Non
☐ Donnée non accessible

Identifiant du groupe d'ouvrages liés *

34086_2

248

< 2 sur 6 >

4.5.6. Copier les données d'un autre formulaire

Il est possible de copier les données d'un autre formulaire pour créer un nouvel ouvrage.

Dans l'application Survey 123,

1. Sélectionnez un ouvrage déjà envoyé dans l'onglet « Envoyé » ou « Boîte de réception »
2. Choisissez l'ouvrage dont vous souhaitez copier les données
3. Cliquez sur « Copier les données envoyées dans une nouvelle enquête »
4. Une nouvelle page s'ouvre pour créer un nouvel ouvrage.


Enquête de la boîte de réception
 PROVINS, Avenue de Poigny,,
 {353DBCC0-
 B465-4C36-8040-86A110CA8461
 }

 Afficher

 Mettre à jour

 Copier les données dans une nouvelle enquête

Attention, en faisant ainsi, toutes les données sont copiées, y compris le nom et la localisation. N'oubliez pas de modifier ces informations.

4.5.7. Ajouter une ou plusieurs photographies

Le formulaire permet d'ajouter des photos via deux fonctionnalités :

- La prise de photos depuis Survey123 de votre appareil mobile.
- La recherche d'une image déjà stockée dans votre appareil mobile.

Ces champs photos peuvent cumuler une ou plusieurs photos.

La taille maximale d'une pièce jointe est de 10 Mo.

Photo 1 des défauts
 ▼ **représentatifs de la structure ***

Photo 1 des défauts
 représentatifs de la structure *






1 sur 1





Dans le cas des photos des défauts représentatifs de la structure, seule la première photo de chaque champ sera exportée dans le carnet de santé remis au gestionnaire. Pensez donc à mettre la photo la plus représentative en premier.



Pour garantir la lisibilité sur les carnets de santé, privilégier le format de photos :

- En format paysage
- Centrées sur l'ouvrage
- Format 4/3

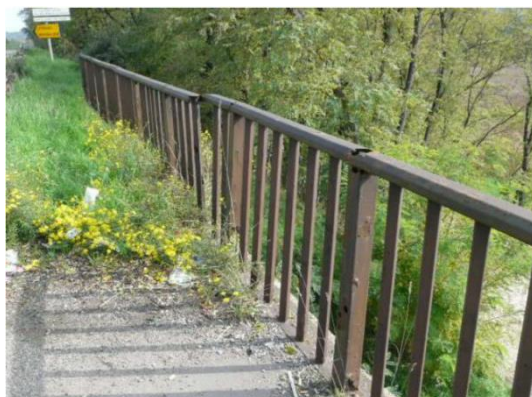


Photo de défaut bien cadrée



Photos de défaut mal cadrée



Photo de défaut assez proche



Photo de défaut trop éloignée

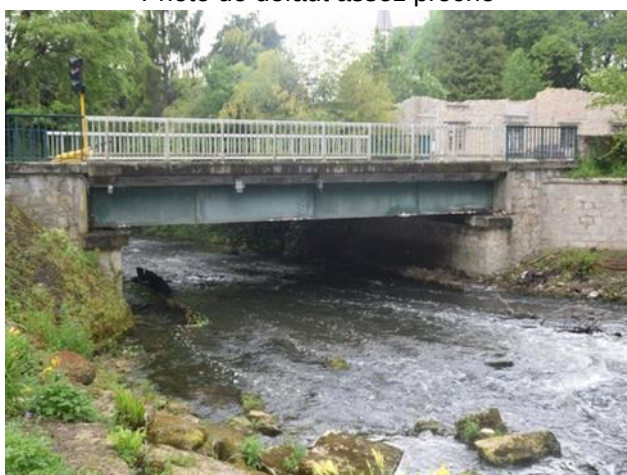


Photo d'ensemble centrée sur l'ouvrage



Photo d'ensemble trop proche

Figure 2 : Exemples de prises de photos d'ouvrages bien réalisées et mal cadrées

4.5.8. Utiliser un ouvrage d'art favori

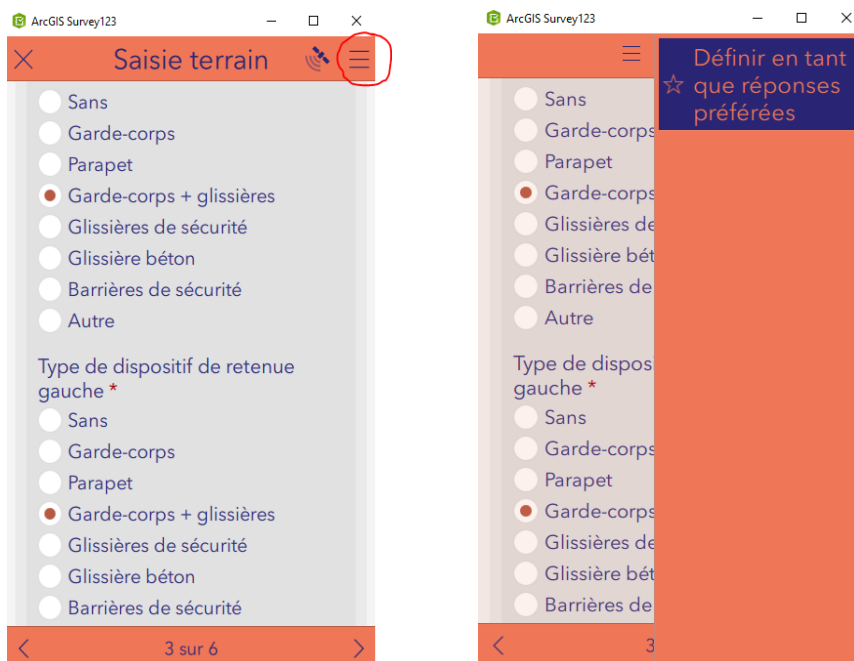
Il est possible de définir un ouvrage comme favori. Cette action permet de copier les références de cet ouvrage dans le formulaire d'un nouvel ouvrage.



Les réponses de l'ouvrage « favori » **écrasent les réponses existantes** dans le formulaire en cours, y compris les données pré-saisies. Ce mécanisme est donc à utiliser avec précaution.

1. Saisissez un ouvrage d'art
2. Cliquez sur 

3. Cliquez sur « Définir en tant que réponses préférées »
4. Pour reproduire les favoris : coller des réponses depuis les réponses préférées lorsque vous créez une nouvelle enquête.

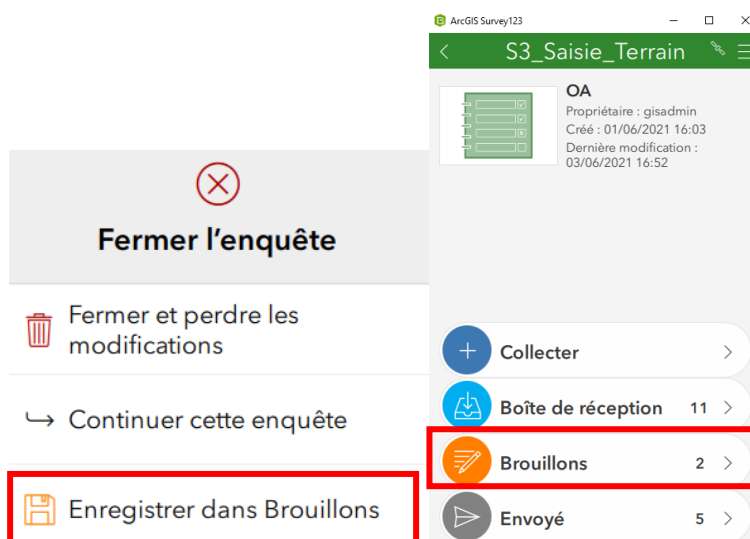


4.5.9. Enregistrer un brouillon de saisie

Dans l'application Survey123, il est possible d'enregistrer le formulaire dans une boîte « Brouillons ». Cette manipulation pourrait arriver dans les cas suivants :

1. Vous devez quitter le formulaire au milieu de la saisie
2. Vous souhaitez compléter des informations ultérieurement
3. Vous souhaitez ajouter des photos provenant d'un autre appareil

Lorsque vous quittez votre saisie, une fenêtre s'ouvre. Cliquez sur « Enregistrer dans Brouillons ». Vous retrouvez votre ouvrage dans la boîte « Brouillons » afin de compléter les informations.



4.6. Suivi des statuts et modification des saisies

Le statut d'un ouvrage est visualisable dans l'application web selon la légende suivante :

Légende	
Ouvrages d'Arts	
	A saisir sur le terrain par le BE
	A valider par le BE
	A valider par la DTer
	A revalider par le BE
	A revalider par la DTer
	Valide par la DTer
	Refuse par la DTer



Cette légende est accessible dans le Dashboard en cliquant sur cette icône



Le statut des ouvrages d'art fait directement référence au déroulé du processus que l'on peut retrouver en partie 2 : Flux opérationnel.

4.7. Visualiser au bureau les ouvrages saisis sur le terrain

4.7.1. Utiliser un filtre simple

Sur l'onglet « Ouvrage d'Art », il est possible d'utiliser un ensemble de filtres prédéfinis. Cliquez sur la flèche tout à gauche, pour déroulez le panneau latéral.



Cet écran peut être épinglé grâce à  Epingler le bandeau permet de le figer à l'écran.

Bureaux d'études - Tableau de bord

Filtres

Département :

Commune :

Statut OA :

Nature de l'OA :

Type obstacle :

Niveau de défaut :

Identifiant du groupe d'OA :

Bon de commande :

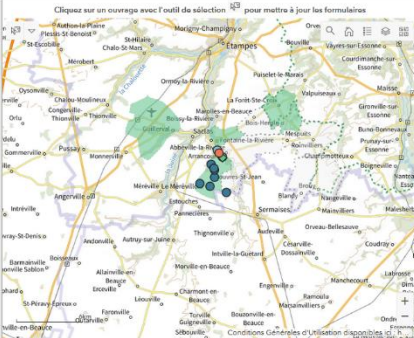
Ouvrage visible :

Communes INSEE

- ARRANCOURT (91022)
- BOIS HERPIN (91075)
- FONTAINE LA RIVIERE (91240)
- FORET SAINTE CROIX (91248)
- GUILLERVAL (91294)

Ouvrages d'art

- Test_CBA_1 (D908F7A-531A-4427-8DA0-8044FE841988)
- (D9D547EB-343B-443C-8D66-8701022C30B5)
- Test_CBA_2 (8F086A5D-2437-468E-8C14-B42200523827)
- Pont rivière 25 mars (3E229F74-DE3E-40C8-9D9D-CE7850E27904)
- Pont de la RD 25 mars (105D22E5-0272-4A76-8764-0054957998CE)
- Pont_Arrancourt_Cadre (5D0AF3A3-678B-4597-8ACD-9F5800E689F8)
- Pont_romain_arrancourt (0724F274-F089-493C-8082-59E62488FD31)
- Ouvrage_Test_photo (B10F8977-FF81-4091-83E3-255C38ECC077)
- A110 (21886AC3-18CD-4191-89A6-44A5770D8337)
- TEST CL (4246AFB8-2165-4A3B-8E0E-8475D0E60581)
- Test_photo (3EETEA2A-1030-4008-B371-4644C19CB86E)



Statut des ouvrages d'art

Données par commune

À valider par le client 100%

À valider par le bureau par la BE 100%

À valider par le bureau par la BE 100%

Pré-saisie

Ce formulaire optionnel permet de renseigner des informations génériques concernant l'ouvrage afin de préparer le recensement terrain.

Sélectionnez une commune dans la liste de gauche pour pré-remplir les informations

Pré-remplissage

Nom de la commune : FORET SAINTE CROIX

Bureau d'études : 80006

Code INSEE : 91248

Numéro du bon de commande : 290/2021/0000101

Département : 91

Les filtres prédéfinis permettent de filtrer les ouvrages affichés dans la liste et sur la carte. Ils sont cumulatifs. L'emprise de la carte filtre les ouvrages dans la liste.



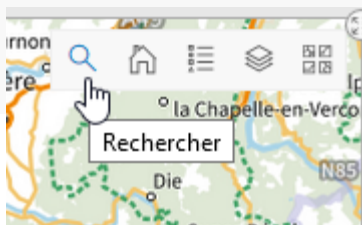
Il n'est pas possible de sélectionner plusieurs champs au sein d'un même filtre. Par exemple, filtrer en fonction de deux communes.



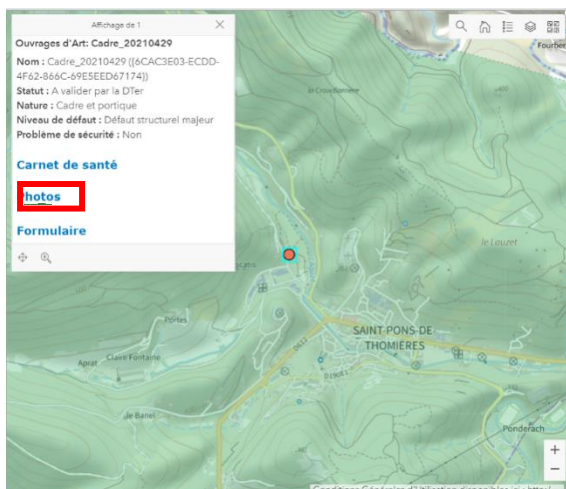
Pour des raisons de performance, les filtres n'affichent que 50 entités.

Si vous ne trouvez pas votre commune dans la liste, vous pouvez toujours la localiser à l'aide de l'outil de recherche par adresse.

Il faut alors réduire l'emprise de la carte en zoomant ou en recherchant la commune avec la loupe.



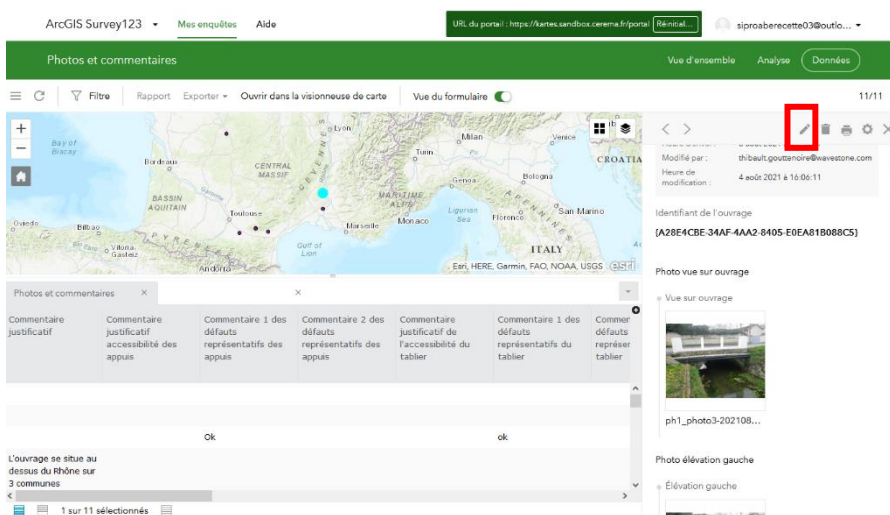
4.7.2. Visualiser, modifier et télécharger les photos



Pour accéder aux photos :

- Cliquez sur l'OA sur la carte
- Cliquez sur « Photos » dans la pop-up

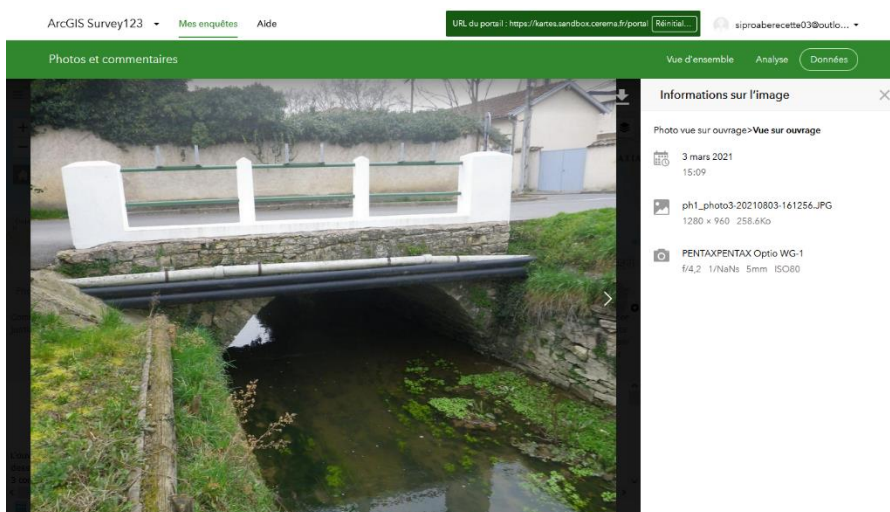
Les photos et commentaires associés sont visibles à droite dans la nouvelle fenêtre.



Vous êtes redirigé sur le site Survey123. Les photos apparaissent dans le formulaire à droite.

Pour éditer les photographies, cliquez sur le crayon en haut du formulaire. Il est alors possible de changer l'ordre des photos.

Pour visualiser ou télécharger les photographies, quittez le mode « Mise à jour » et cliquez sur la photo vignette.



Pour supprimer ou modifier une photo, il faut cliquer sur la poubelle à gauche de la liste numérotée (dans le cercle rouge).

Pour uniquement modifier une photo, il faut cliquer sur la poubelle à droite du chemin de la photo (dans le cercle vert) - attention cette action ne permet pas la suppression.



Il faut bien vérifier que la liste numérotée est égale au nombre de photos en pièce jointe qui apparaît en dessous (dans le rectangle bleu).

Pour que les modifications apportées aux photos soient effectives, il faut valider l'ouvrage en bas de la page.

Validation pour envoi au Cerema

Ce formulaire permet de valider les informations de recensement terrain de l'ouvrage afin de les transmettre à la direction territoriale du CEREMA

Sélectionnez un OA dans le volet à gauche "Liste ouvrages d'art" dont le statut est "A valider par le BE"

☐ Oui, dû à un défaut d'équipement

SIPROA

☐ Oui, dû à un défaut mineur dans la structure

☒ Oui, dû à un défaut majeur dans la structure

☐ Non

Mesures de sécurité immédiates proposées*

100

Commentaire général sur l'ouvrage

Test

Préparation visite d'évaluation

Envoyer

4.8. Valider un ouvrage d'art



Une vidéo tutoriel est disponible. <https://siro.cerema.fr/tutoriels-video>

Cette partie correspond à l'étape 5 du Flux opérationnel

Une fois qu'un ouvrage d'art est terminé d'être saisi sur le terrain, il passe du statut « A saisir sur le Terrain par le BE » vers « A valider par le BE » dans le Dashboard. Il convient donc de vérifier les informations saisies sur le terrain depuis le Dashboard, avant d'envoyer le formulaire à la Direction Territoriale.

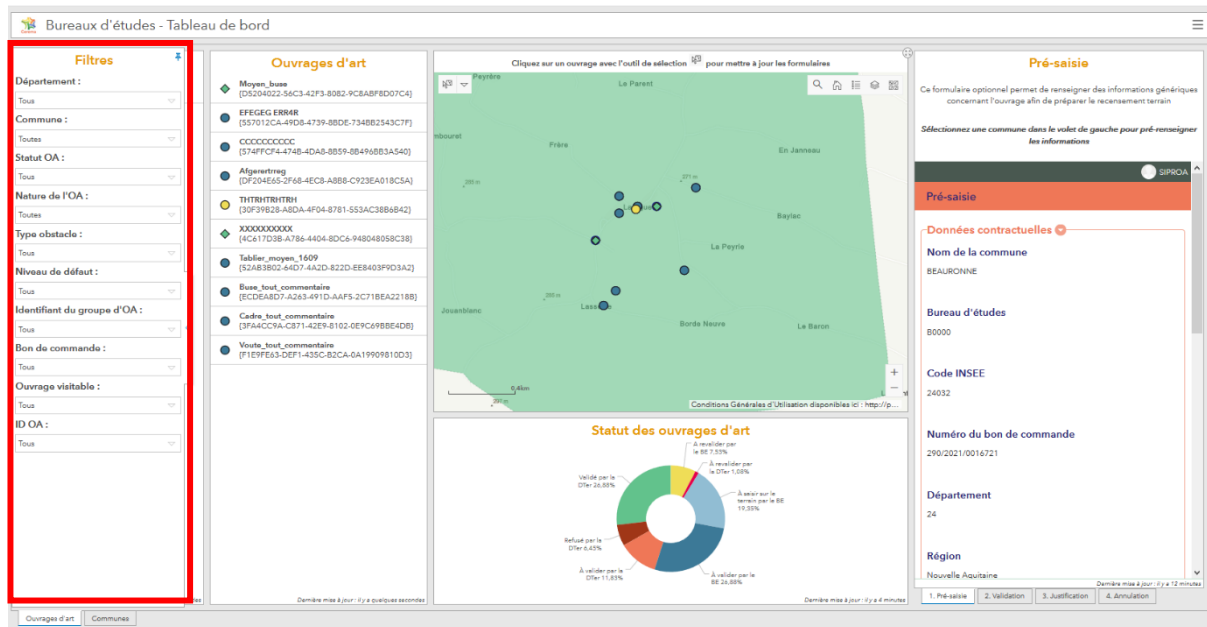


Filtrer les ouvrages par statut :

Cliquer sur la flèche tout à gauche, un onglet s'ouvre avec différents filtres

Sélectionner « A valider par le BE » dans le champ « Statut OA »

- Connectez-vous sur le Dashboard en vous positionnant sur l'onglet « Ouvrages d'art »
- Cliquez dans la liste sur l'ouvrage d'art à valider
- Le formulaire situé sur la droite de l'écran se met alors à jour.



Bureaux d'études - Tableau de bord

Filtres

Département : Tous

Commune : Toutes

Statut OA : Tous

Nature de l'OA : Toutes

Type obstacle : Tous

Niveau de défaut : Tous

Identifiant du groupe d'OA : Tous

Bon de commande : Tous

Ouvrage visible : Tous

ID OA : Tous

Ouvrages d'art

Moyen_buis (05204022-56C3-42F3-8082-9C8ABF8D07C4)

EFEGEG ERMER (537012CA-49D8-4739-88D6-7348B2543C7F)

CCCCCCCCC (374FFCF4-4748-4D48-8859-88496863A540)

Algerartirag (D9204655-3F68-4EC3-A888-C923EA019CSA)

THTRHTRHTRH (39F39B25-4A0A-4F04-8781-553AC3884842)

XXXXXXXXXX (4C617D38-A786-4404-8DC6-948048058C38)

Tablier_moyen_1609 (52AB3802-64D7-4A2D-822D-EE8403F9D3A2)

Buse_tout_communale (ECDEABD7-A263-491D-AAF5-2C718EA2218B)

Cadre_tout_communale (3FA4CC9A-C871-42E9-8102-6E9C698BE4D6)

Voute_tout_communale (F1E9FEA3-DE71-435C-8DCA-0A19909810D3)

Statut des ouvrages d'art

Valide par le DTE 26.50%

Refusé par le DTE 6.43%

À valider par le DTE 11.53%

À valider par le BE 24.38%

À valider par le BE 19.38%

À valider par le BE 19.38%

Pré-saisie

Ce formulaire optionnel permet de renseigner des informations génériques concernant l'ouvrage afin de préparer le recensement terrain.

Sélectionnez une commune dans le volet de gauche pour pré-remplir les informations

Données contractuelles

Nom de la commune: BEAURONNE

Bureau d'études: B0000

Code INSEE: 24032

Numéro du bon de commande: 290/2021/0016721

Département: 24

Région: Nouvelle Aquitaine

1. Pré-saisie 2. Validation 3. Justification 4. Annulation

Pour afficher les informations saisies sur le terrain, sélectionnez la page « 2. Validation » dans l'encadré à droite de l'écran.

Bureaux d'études - Tableau de bord

Communes INSEE
 LARTIGUE (32198)

Ouvrages d'art
 Moyon_buse
 (D5204022-56C3-42F3-8082-9C8AF8D07C4)
 EFEGEG ERRAR
 (557012CA-49D8-4739-88DE-7348B2543C7F)
 Imaginem subditia audaciam furoris penuria
 ambitiosam recent vulgi ignibus inflammavit
 calibus imperitii sordidioris quod furoris
 ingravesceret subditia in recent sordidioris cum
 et imaginem sordidioris quod et inter lacrimosum
 Eubuli penuria coluadam
 (27FE920-8553-48A9-BD4C-75E2A31FF782)
 CCCCCCCCCC
 (574FFCF4-4748-4DA8-8B59-8B4968B3A540)
 Algerentreg
 (DF204E65-2F68-4ECB-A8B9-C923EA018C5A)
 THTHTHTHTHTH
 (3DF39E28-4A2A-4F04-8781-553AC38B6A42)
 XXXXXXXXXX
 (4C617D3B-A786-4404-8DC6-948048058C38)
 Tablier_moyen_1609
 (52AB3B02-64D7-4A2D-822D-EE8403F9D3A2)
 Buse_tout_commentaire
 (ECDEA8D7-A263-491D-AAF5-2C71BEA22188)
 Cadre_tout_commentaire
 (3FA4CC9A-C871-42E9-8102-0E9C498E4D8)
 Voie_tout_commentaire
 (F1E9FE63-DEF1-435C-82CA-0A19909810D3)

Cliquez sur un ouvrage avec l'outil de sélection pour mettre à jour les formulaires

Affichage de 1

Cadre_tout_commentaire

Nom : Cadre_tout_commentaire (3FA4CC9A-C871-42E9-8102-0E9C498E4D8)

Statut : À valider par le BE

Nature : Cadre et pontique

Niveau de défaut : Défaut structural significatif

Problème de sécurité : non_pour_defaut_equipement

Photos

Validation

Consultation

Statut des ouvrages d'art

Validé par le DTR 26.88%

Refusé par le DTR 6.43%

À valider par le DTR 11.03%

À valider par le BE 26.88%

À valider par le BE 7.33%

À valider par le DTR 1.03%

À saisir sur le terrain par le BE 10.35%

Validation pour envoi au Cerema
 Ce formulaire permet de valider les informations de recensement terrain de l'ouvrage afin de les transmettre à la direction territoriale du CEREMA
 Sélectionnez un OA dans le volet à gauche "Liste ouvrages d'art" dont le statut est "À valider par le BE"
 VISIBLES
☒ Oui
☐ Non
☐ Donnée non accessible
 Description des renforcements antérieurs*
 enserrment des piles
 Données géométriques sous ouvrage
 Évaluation préliminaire
 Préparation visite d'évaluation
 Envoyer
 1. Pré-saisie 2. Validation 3. Justification 4. Annulation
 Dernière mise à jour : il y a quelques secondes

Pour afficher plus d'informations, vous pouvez dérouler les différentes parties en cliquant sur les flèches



Poursuivez la vérification des informations en déroulant le formulaire, jusqu'en bas de la page où vous pourrez envoyer le formulaire à la Direction Territoriale : cliquez sur « Envoyer ».

Le formulaire est alors envoyé si ce message apparaît : « Données envoyées avec succès ».

Bureaux d'études - Tableau de bord

Communes INSEE
 LARTIGUE (32198)

Ouvrages d'art
 Moyon_buse
 (D5204022-56C3-42F3-8082-9C8AF8D07C4)
 EFEGEG ERRAR
 (557012CA-49D8-4739-88DE-7348B2543C7F)
 Imaginem subditia audaciam furoris penuria
 ambitiosam recent vulgi ignibus inflammavit
 calibus imperitii sordidioris quod furoris
 ingravesceret subditia in recent sordidioris cum
 et imaginem sordidioris quod et inter lacrimosum
 Eubuli penuria coluadam
 (27FE920-8553-48A9-BD4C-75E2A31FF782)
 CCCCCCCCCC
 (574FFCF4-4748-4DA8-8B59-8B4968B3A540)
 Algerentreg
 (DF204E65-2F68-4ECB-A8B9-C923EA018C5A)
 THTHTHTHTHTH
 (3DF39E28-4A2A-4F04-8781-553AC38B6A42)
 XXXXXXXXXX
 (4C617D3B-A786-4404-8DC6-948048058C38)
 Tablier_moyen_1609
 (52AB3B02-64D7-4A2D-822D-EE8403F9D3A2)
 Buse_tout_commentaire
 (ECDEA8D7-A263-491D-AAF5-2C71BEA22188)
 Cadre_tout_commentaire
 (3FA4CC9A-C871-42E9-8102-0E9C498E4D8)
 Voie_tout_commentaire
 (F1E9FE63-DEF1-435C-82CA-0A19909810D3)

Cliquez sur un ouvrage avec l'outil de sélection pour mettre à jour les formulaires

Affichage de 1

Cadre_tout_commentaire

Nom : Cadre_tout_commentaire (3FA4CC9A-C871-42E9-8102-0E9C498E4D8)

Statut : À valider par le BE

Nature : Cadre et pontique

Niveau de défaut : Défaut structural significatif

Problème de sécurité : non_pour_defaut_equipement

Photos

Validation

Consultation

Statut des ouvrages d'art

Validé par le DTR 26.88%

Refusé par le DTR 6.43%

À valider par le DTR 11.03%

À valider par le BE 26.88%

À valider par le BE 7.33%

À valider par le DTR 1.03%

À saisir sur le terrain par le BE 10.35%

Validation pour envoi au Cerema
 Ce formulaire permet de valider les informations de recensement terrain de l'ouvrage afin de les transmettre à la direction territoriale du CEREMA
 Sélectionnez un OA dans le volet à gauche "Liste ouvrages d'art" dont le statut est "À valider par le BE"
 VISIBLES
☒ Oui
☐ Non
☐ Donnée non accessible
 Description des renforcements antérieurs*
 enserrment des piles
 Données géométriques sous ouvrage
 Évaluation préliminaire
 Préparation visite d'évaluation
 Données envoyées avec succès.
 Appuyez sur ici pour envoyer une autre enquête.
 Dernière mise à jour : il y a 9 minutes
 1. Pré-saisie 2. Validation 3. Justification 4. Annulation

4.9. Revalider un ouvrage d'art



Cette partie correspond à l'étape 6 du Flux opérationnel

La Direction Territoriale pourrait vous demander des compléments d'informations sur une ou plusieurs de vos valeurs saisies. Le statut de l'ouvrage est alors à « A revalider par le BE » et l'ouvrage doit être corrigé avec l'envoi du formulaire « 3 – Justification » :

1. Cliquez sur l'ouvrage dans la liste à corriger
2. Atteignez le formulaire « 3 – Justification »
3. Modifier les données nécessaires
4. Cliquez sur « Envoyer » pour valider la saisie
5. L'ouvrage passe dans l'état « à revalider par la DTER »

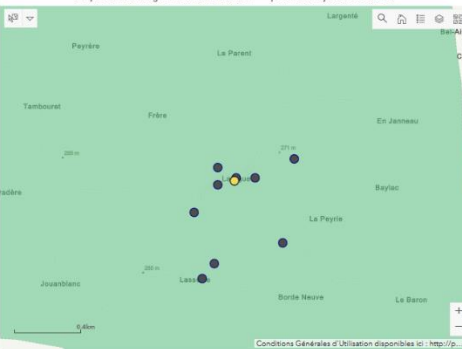
Bureaux d'études - Tableau de bord

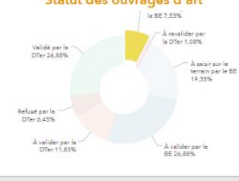
Communes INSEE
 LARTIQUE (32198)

Ouvrages d'art
 THYRENTIN (30F39825-48DA-4F04-8781-553AC3886542)

Cliquez sur un ouvrage avec l'outil de sélection pour mettre à jour les formulaires

Justification des OA
 Ce formulaire permet de justifier d'informations supplémentaires concernant un ouvrage n'ayant pas été validé par la direction territoriale.
 Sélectionnez un OA dans le volet à gauche "Liste ouvrages d'art" dont le statut est "A revalider par le BE" pour le justifier.



Statut des ouvrages d'art


Justification
 - Données administratives et repérage
 - Initiation de la visite
 - Description
 - Caractéristiques
 - Évaluation préliminaire
 - Préparation visite d'évaluation
 Envoyer

Justification des OA

Ce formulaire permet de justifier d'informations supplémentaires concernant un ouvrage n'ayant pas été validé par la direction territoriale

Sélectionnez un OA dans le volet à gauche "Liste ouvrages d'art" dont le statut est "A revalider par le BE" pour le justifier

SIPROA

☐ Nacelle positive

☐ Nacelle ou passerelle négative

☐ Cordes

☐ Autre

Besoin de travaux d'entretien courant*

☐ Aucun

☒ Dévégétalisation des parements

☐ Dégagement des accès

Envoyer

1. Pré-saisie 2. Validation 3. Justification 4. Annulation



Données envoyées avec succès.

Appuyez sur [ici](#) pour envoyer une autre enquête.

4.10. Annuler un ouvrage

Si vous souhaitez annuler un ouvrage d'art, vous pouvez sélectionner l'ouvrage dans la liste avec le formulaire sélectionné « 4. Annulation ».

En cochant la case Statut « Annulé » puis en cliquant sur le bouton « Envoyer », l'ouvrage passe au statut « Annulé ». Il n'est plus visible sur la carte, ni dans la liste des ouvrages visible dans l'onglet « Ouvrages d'Art ».

Annulation d'un OA

Ce formulaire permet d'annuler un ouvrage

Sélectionnez un OA dans le volet à gauche "Liste ouvrages d'art" dont le statut est "À saisir sur le terrain par le BE" ou "À valider par le BE"

Identifiant national du groupe OA SIPROA

32198_05

Cet ouvrage est-il concerné par la loi Didier ?

Non

Gestionnaire principal

EPCI

Nom usuel

Cadre_tout_commentaire

Nature de l'ouvrage

cadrepo

Statut*

☐ Annulé

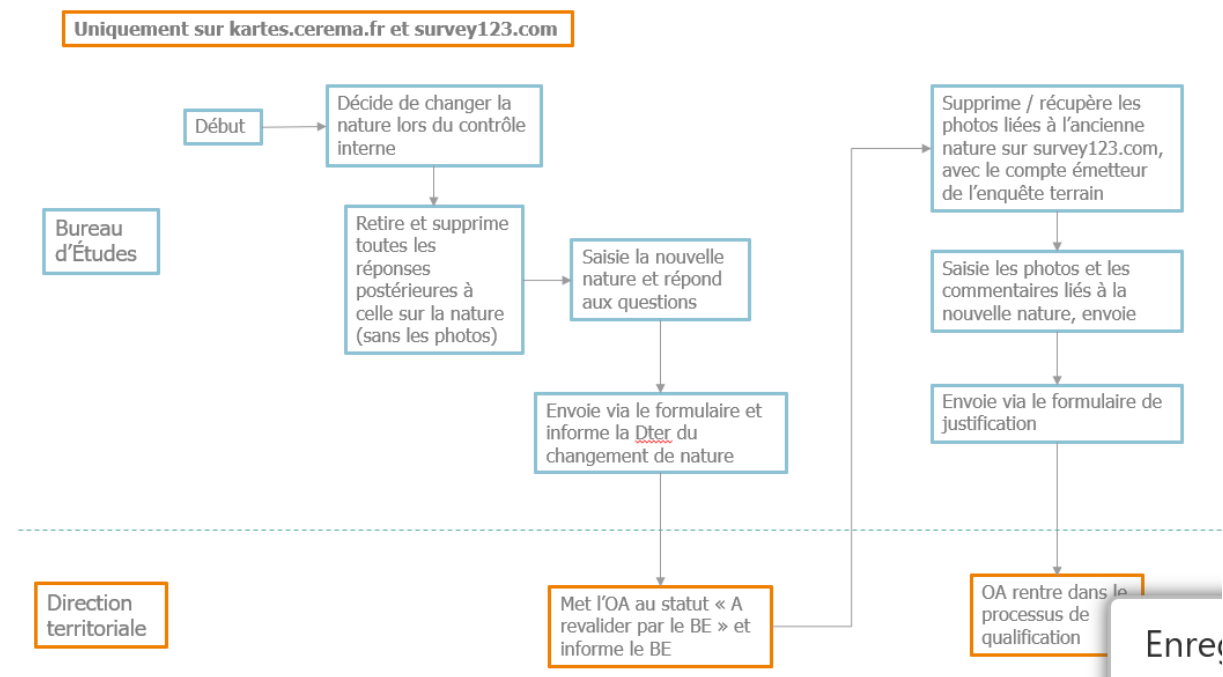
Envoyer

Dernière mise à jour : 5 s à quelques secondes

1. Pré-saisie 2. Validation 3. Justification 4. Annulation

4.11. Modifier la nature d'un ouvrage lors d'un contrôle interne (étape de validation avant l'envoi au Cerema)

Si vous décidez de changer la nature d'un ouvrage une fois l'étape de recensement terrain, le processus de modification est plus long et nécessite de respecter les étapes suivantes :



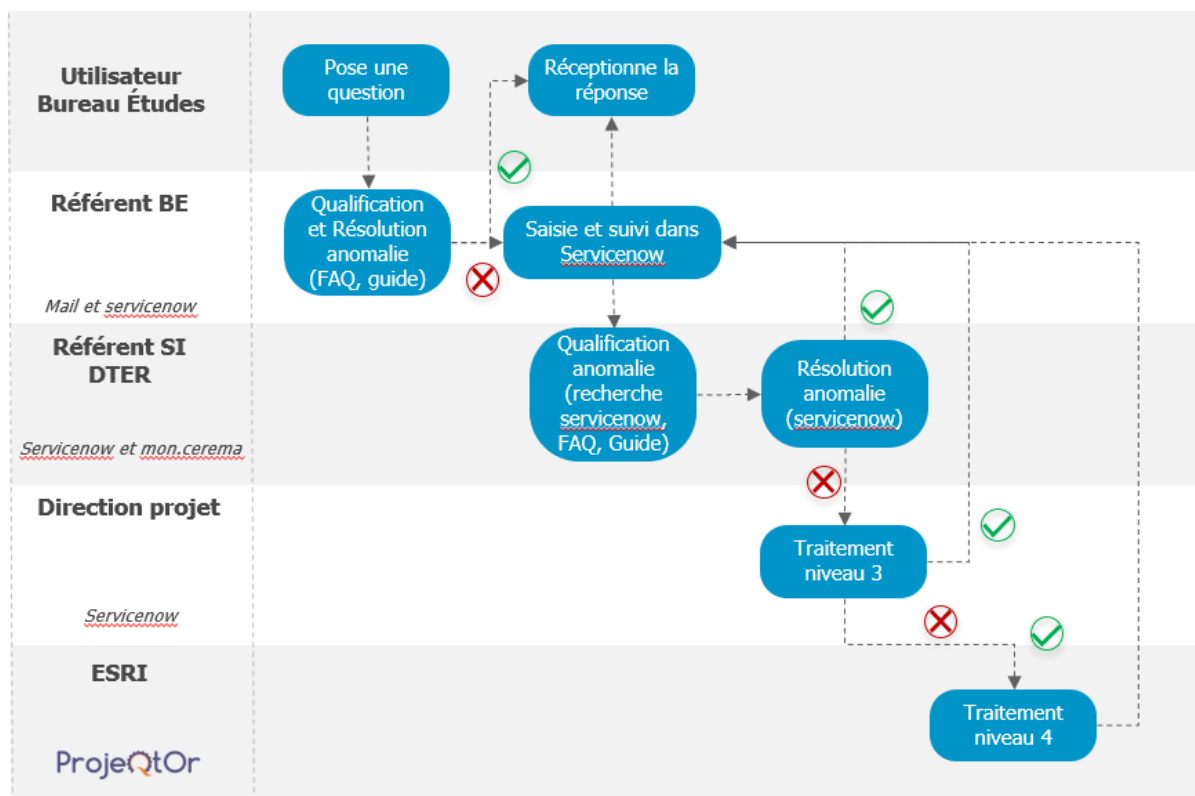
Pour retirer, décocher ou supprimer une réponse existante, il suffit de vider la zone de texte ou de cliquer sur la/les réponse(s) existante(s). Elle(s) ne devrai(en)t alors ne plus être surli-gnée(s).

5. Support et assistance

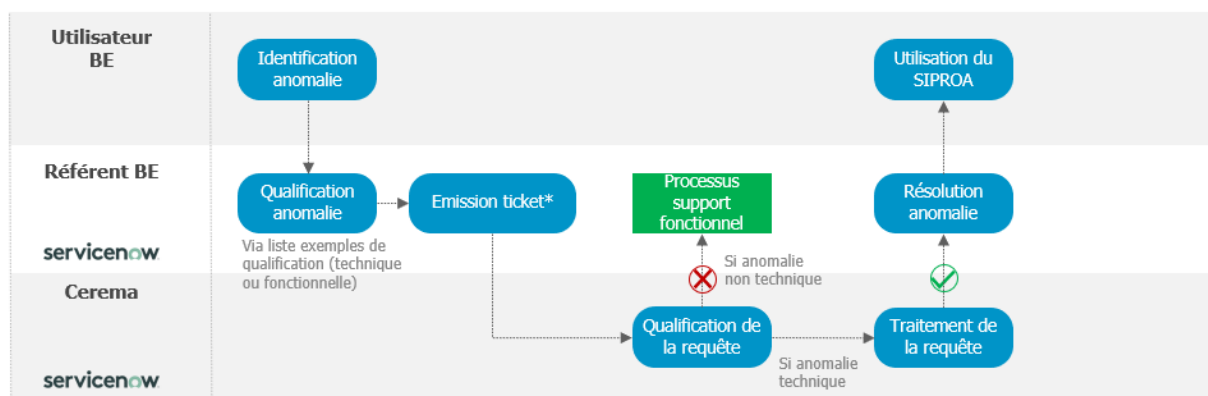
5.1. Savoir à qui s'adresser en fonction de son problème

Vous pourrez rencontrer un blocage lorsque vous utilisez SIRO, celui-ci peut-être de deux natures :

- Fonctionnelle ou métier : vous avez un doute sur une question ou une des réponses possibles, vous rencontrez une ambiguïté sur le fonctionnement de l'application. Vous vous posez une question sur une donnée présente dans SIRO. Vous rencontrez un cas non prévu dans le formulaire.



- Technique : vos identifiants ne sont plus fonctionnels, une fonction ne marche plus, vous n'arrivez plus à accéder à vos données. En général, il s'agit d'éléments qui fonctionnaient jusqu'alors. Ces blocages sont très souvent reproductibles.



*Cf partie 6.3



Résolution de l'anomalie



Non résolution de l'anomalie

5.2. Consulter la FAQ

En complément des guides, une foire aux questions (FAQ) est disponible sur le site dédié à l'outil SIRO : <https://siro.cerema.fr/aide-questions-frequentes>

La FAQ est dédiée à l'ensemble des utilisateurs. Elle regroupe les questions les plus récurrentes, qui sont listées par thème.

Les questions des BE qui ne trouveraient pas d'ores et déjà réponses dans la FAQ sont transmises par la messagerie interne au référent Dter (interlocuteur local) :

<https://siro.cerema.fr/appui-contacts>



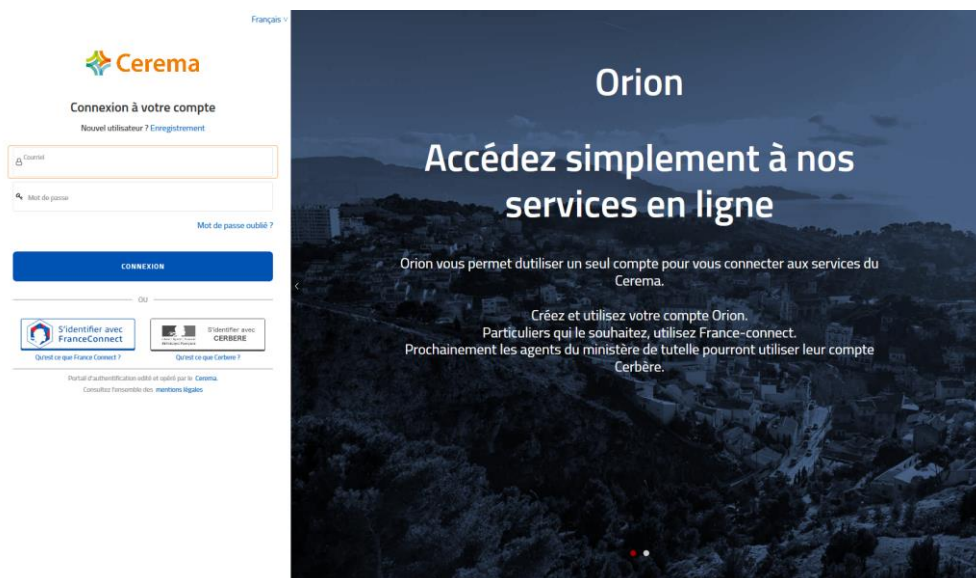
L'actualisation de la FAQ se fait en lien avec les questions qui remontent depuis les Référents Dter et des Référents BE. Ainsi les questions les plus fréquentes se retrouveront en ligne.

5.3. Créer un ticket dans ServiceNow

Seuls les référents des BE auront accès à ServiceNow : <https://cerema.service-now.com/ext>. Un utilisateur provenant d'un BE devra donc porter sa demande à son référent BE pour que celui-ci juge s'il y a un besoin de création de ticket sur ServiceNow. Dans le cas où le problème est bien technique et que le référent ne peut pas le résoudre de lui-même.

5.3.1. Connexion à ServiceNow

La connexion à l'application se fera via Orion. Il faudra au préalable s'enregistrer si nécessaire.



5.3.2. Page d'accueil

Une fois connecté, la page d'accueil est composée de :

- Une barre de recherche
- Un bouton « F.A.Q. » qui redirige vers la foire aux questions fonctionnelles
- Un bouton « Consulter le catalogue » qui nous redirige vers le catalogue des services, qui permet de créer des demandes via des formulaires.

- Un bouton « Mes demandes » qui nous redirige vers toutes vos demandes effectuées, leurs informations et leur statut.



5.3.3. Catalogue de services

Le bouton « Consulter le catalogue » permet de consulter les trois services disponibles pour adresser des questions et des demandes en lien à des problèmes d'ordre techniques ou informatiques.



a) Signaler un incident

Après avoir cliqué sur « Signaler un incident SIRO » à partir du catalogue de services, un ticket peut être créé afin de signaler un incident via le formulaire suivant :

Personne à contacter

E-mail

Téléphone

Description de l'incident

* Votre demande est en lien avec quelle plateforme?

* Quelle anomalie rencontrez-vous ?

* Pourriez-vous être plus précis ?

* Merci de fournir un maximum d'informations (notamment les démarches nous permettant de reproduire votre incident).

Si le problème est d'ordre fonctionnel, votre demande est redirigée vers « Consultez la FAQ ». Sinon, le formulaire peut être complété sur le site, en fonction des réponses choisies aux premières questions, d'autres questions peuvent apparaître dans le but de mieux cibler le problème. Il est également possible d'insérer des pièces jointes.

5.3.4. Mes demandes

Les demandes réalisées peuvent être visualisées dans la partie « Demandes » disponible sur la page d'accueil. Toutes les demandes en cours ainsi que leurs statuts sont renseignées.

	Gestion des utilisateurs SIPROA REQ0012154 Arsene HYSSEN	Ouvert	 il y a 4j
	Je ne peux pas me connecter INC0021165 5 - Planification	Nouveau	 il y a 4j
	Je ne peux pas me connecter INC0021166 5 - Planification	Nouveau	 il y a 4j
	Je ne peux pas me connecter INC0021164 5 - Planification	Nouveau	 il y a 4j

a) Détails d'un ticket/demandes

Après avoir cliqué sur le titre d'une demande à partir de la page « Mes demandes », le détail des informations s'affiche et l'ajout de nouvelles informations est possible.

Gestion des utilisateurs dans l'application SIPROA


AH

Arsene HYSEN
 ⌚ maintenant
 Commentaires additionnels
 Ceci est un message pour communiquer une information en plus de ce qui a été initialement renseigné sur le ticket

AH

Arsene HYSEN
 ⌚ il y a 4j
 RITM0012158 Date de création

Début

Votre demande a été soumise.

Numéro	RITM0012158
État	Ouvert
Priorité	4 - Bas
Créé	il y a 4j
Mis à jour	maintenant
Quantité	1

Options

Que souhaitez-vous faire ?

E-mail de l'utilisateur
 john.snow@got.com

Pièces jointes


Placer les fichiers ici

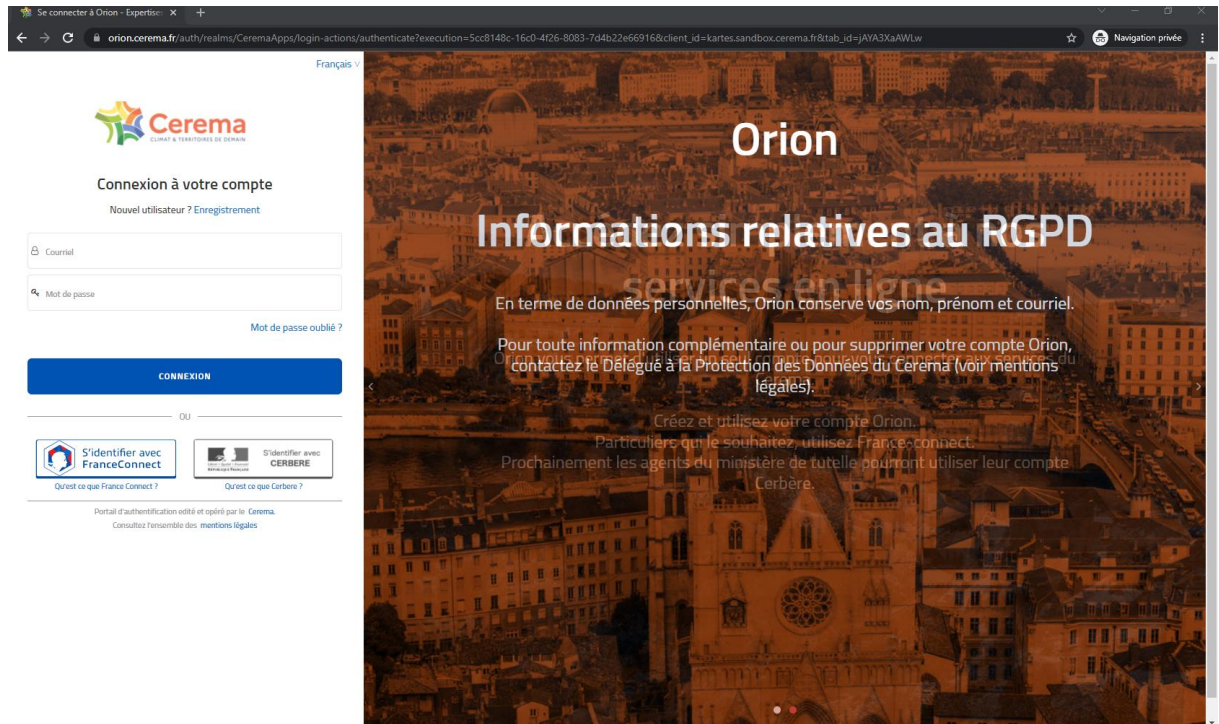
5.4. Changer son mot de passe Orion

5.4.1. Changer son mot de passe en anticipation

Si le délai depuis votre dernière modification de mot de passe est supérieur à 120 jours, une page vous demandant de changer le mot de passe apparaîtra.

Pour éviter d'avoir à faire cette manipulation sur le terrain depuis une tablette, nous vous invitons à faire directement cette modification au bureau en anticipation, comme décrit ci-après.

- 1) Ouvrir un navigateur internet, lancer une nouvelle fenêtre privée
- 2) Se rendre à l'URL kartes.cerema.fr, cliquer sur le bouton se connecter
- 3) Avoir la page ci-dessous qui s'affiche.



Se connecter à Orion - Expertise

orion.cerema.fr/auth/realms/CeremaApps/login-actions/authenticate?execution=5cc8148c-16c0-4f26-8083-7d4b22e66916&client_id=kartes.sandbox.cerema.fr&tab_id=jAYAX3aAWLw

Français

Cerema
CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

Connexion à votre compte

Nouvel utilisateur ? Enregistrement

Courriel

Mot de passe

Mot de passe oublié ?

CONNEXION

OU

S'identifier avec FranceConnect

Qu'est ce que France Connect ?

S'identifier avec CERBERE

Qu'est ce que Cerbere ?

Portail d'authentification édité et opéré par le Cerema.
Consultez l'ensemble des mentions légales

Orion

Informations relatives au RGPD

En terme de données personnelles, Orion conserve vos nom, prénom et courriel.

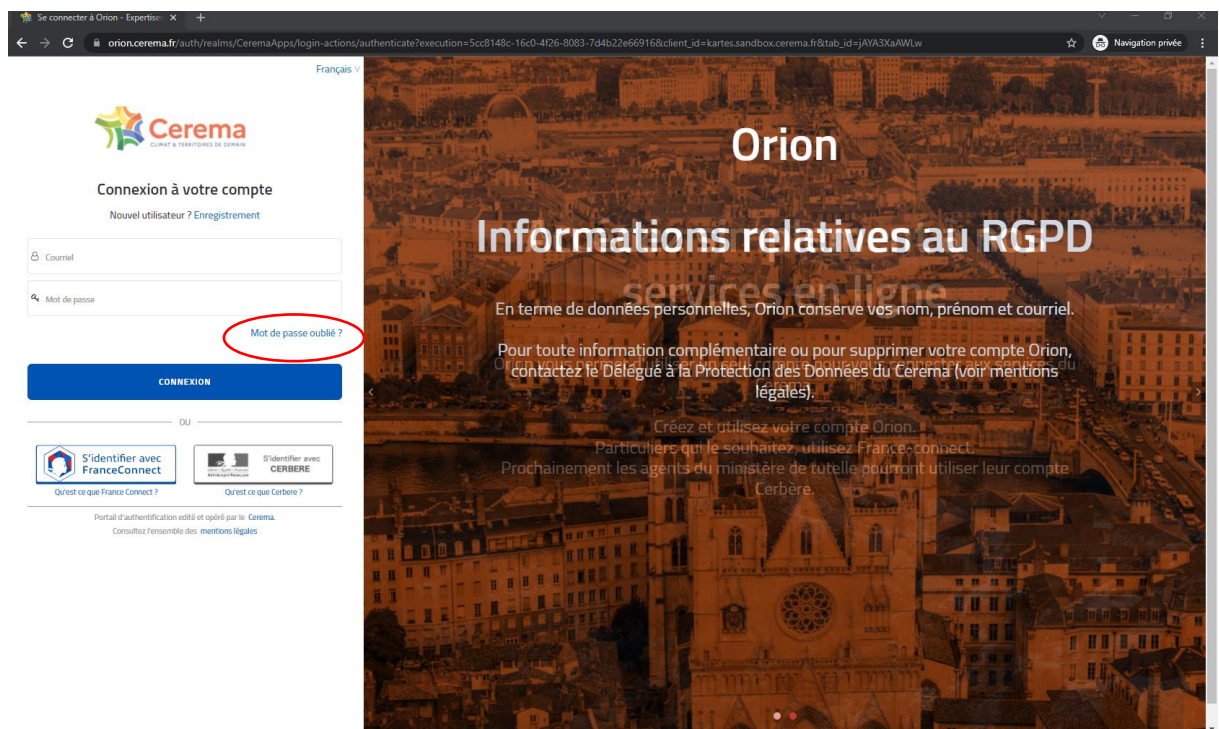
Pour toute information complémentaire ou pour supprimer votre compte Orion, contactez le Délégué à la Protection des Données du Cerema (voir mentions légales).

Créez et utilisez votre compte Orion.

Particuliers qui le souhaitez, utilisez France-connect.

Prochainement les agents du ministère de tutelle pourront utiliser leur compte Cerbere.

4) Cliquer sur "Mot de passe oublié ?"



Se connecter à Orion - Expertise

orion.cerema.fr/auth/realms/CeremaApps/login-actions/authenticate?execution=5cc8148c-16c0-4f26-8083-7d4b22e66916&client_id=kartes.sandbox.cerema.fr&tab_id=jAYAX3aAWLw

Français

Cerema
CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

Connexion à votre compte

Nouvel utilisateur ? Enregistrement

Courriel

Mot de passe

Mot de passe oublié ?

CONNEXION

OU

S'identifier avec FranceConnect

Qu'est ce que France Connect ?

S'identifier avec CERBERE

Qu'est ce que Cerbere ?

Portail d'authentification édité et opéré par le Cerema.
Consultez l'ensemble des mentions légales

Orion

Informations relatives au RGPD

En terme de données personnelles, Orion conserve vos nom, prénom et courriel.

Pour toute information complémentaire ou pour supprimer votre compte Orion, contactez le Délégué à la Protection des Données du Cerema (voir mentions légales).

Créez et utilisez votre compte Orion.

Particuliers qui le souhaitent, utilisez France-connect.

Prochainement les agents du ministère de tutelle pourront utiliser leur compte Cerbere.

5) Renseigner l'adresse email correspondant à son compte et cliquer sur "Soumettre"

Se connecter à Orion - Expertise: x +

orion.cerema.fr/nuth/realms/CeremaApps/login-actions/reset-credentials?client_id=kartes.sandbox.cerema.fr&tab_id=9C7hQ8GdABY

Français v

 **Cerema**
CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

Mot de passe oublié ?

« Retour à la connexion

SOUMETTRE

Entrez votre nom d'utilisateur ou votre courriel : un courriel va vous être envoyé vous permettant de créer un nouveau mot de passe.

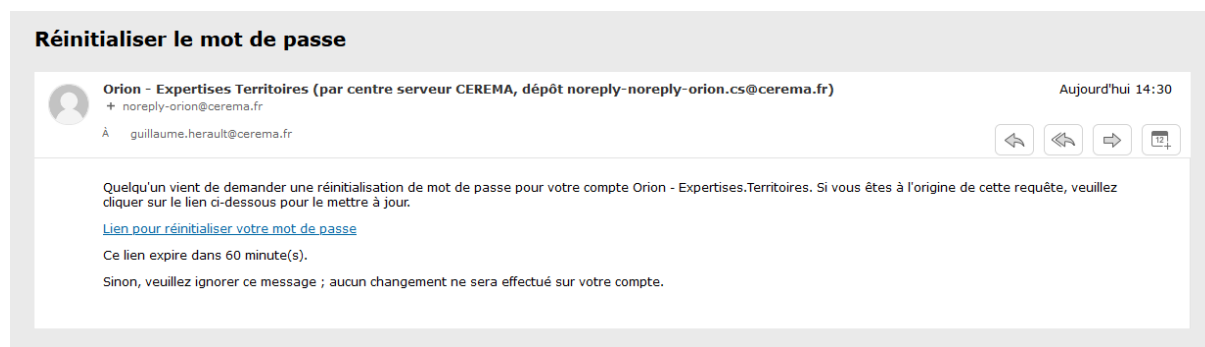
Orion

Informations relatives au RGPD

En terme de données personnelles, Orion conserve vos nom, prénom et courriel.

Pour toute information complémentaire ou pour supprimer votre compte Orion, contactez le Délégué à la Protection des Données du Cerema (voir mentions légales).

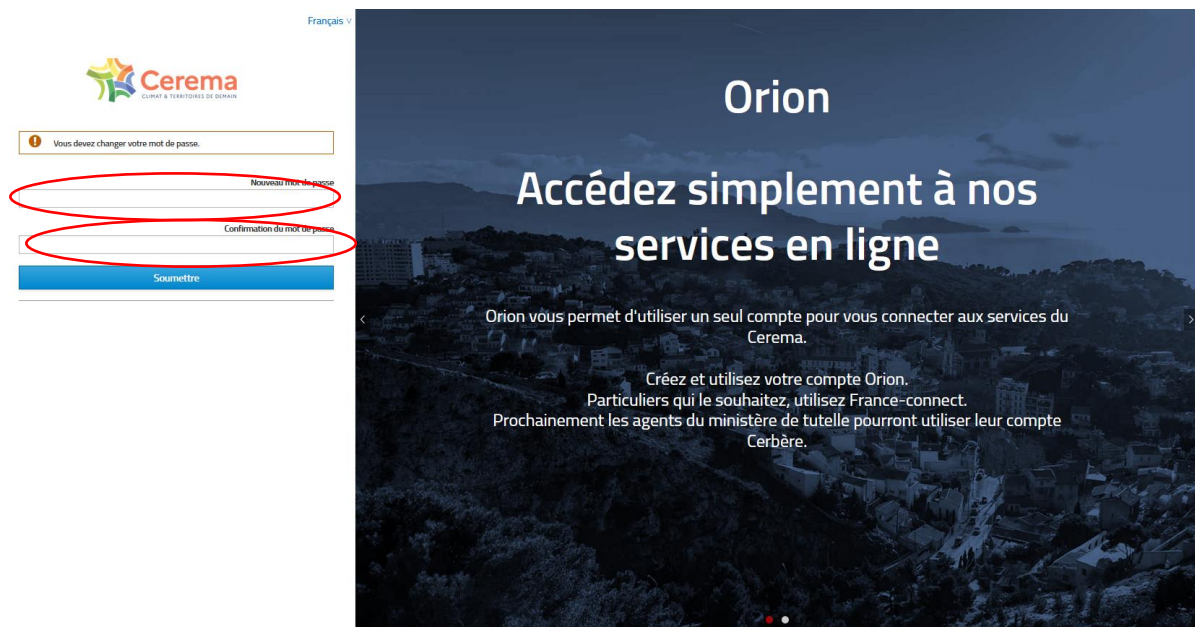
6) Cliquer sur le lien envoyé par mail



7) Changer son mot de passe en renseignant les champs indiqués et en respectant les règles ci-dessous :

- **8 caractères minimum**
- **1 Majuscule**
- **1 Minuscule**
- **1 Chiffre**
- **1 Caractère Spécial**

Les 5 derniers mots de passe sont historisés et donc sont exclus.



8) Obtenir la bonne confirmation de changement du mot de passe



Votre compte a été mis à jour.

Français ▼

Orion

Accédez simplement à nos services en ligne

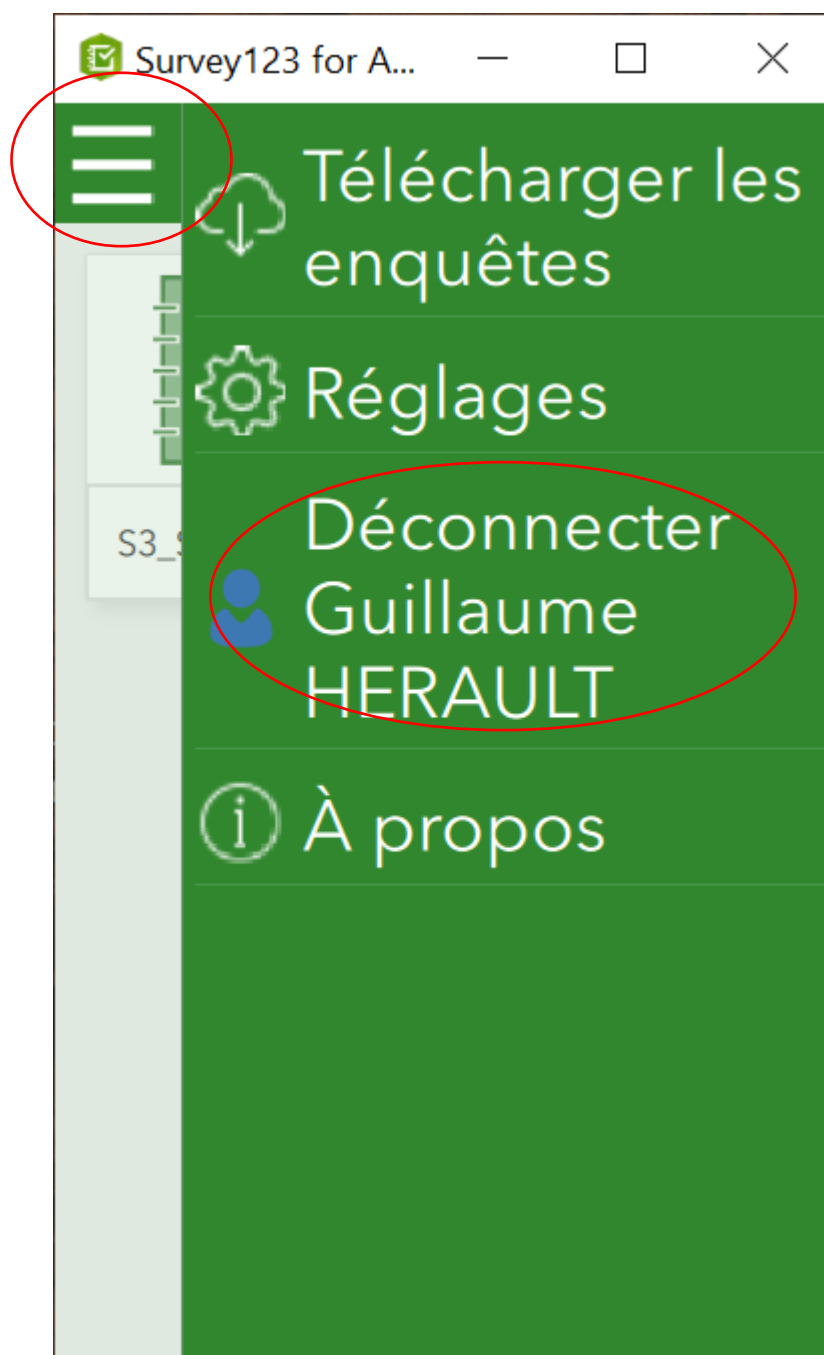
Orion vous permet d'utiliser un seul compte pour vous connecter aux services du Cerema.

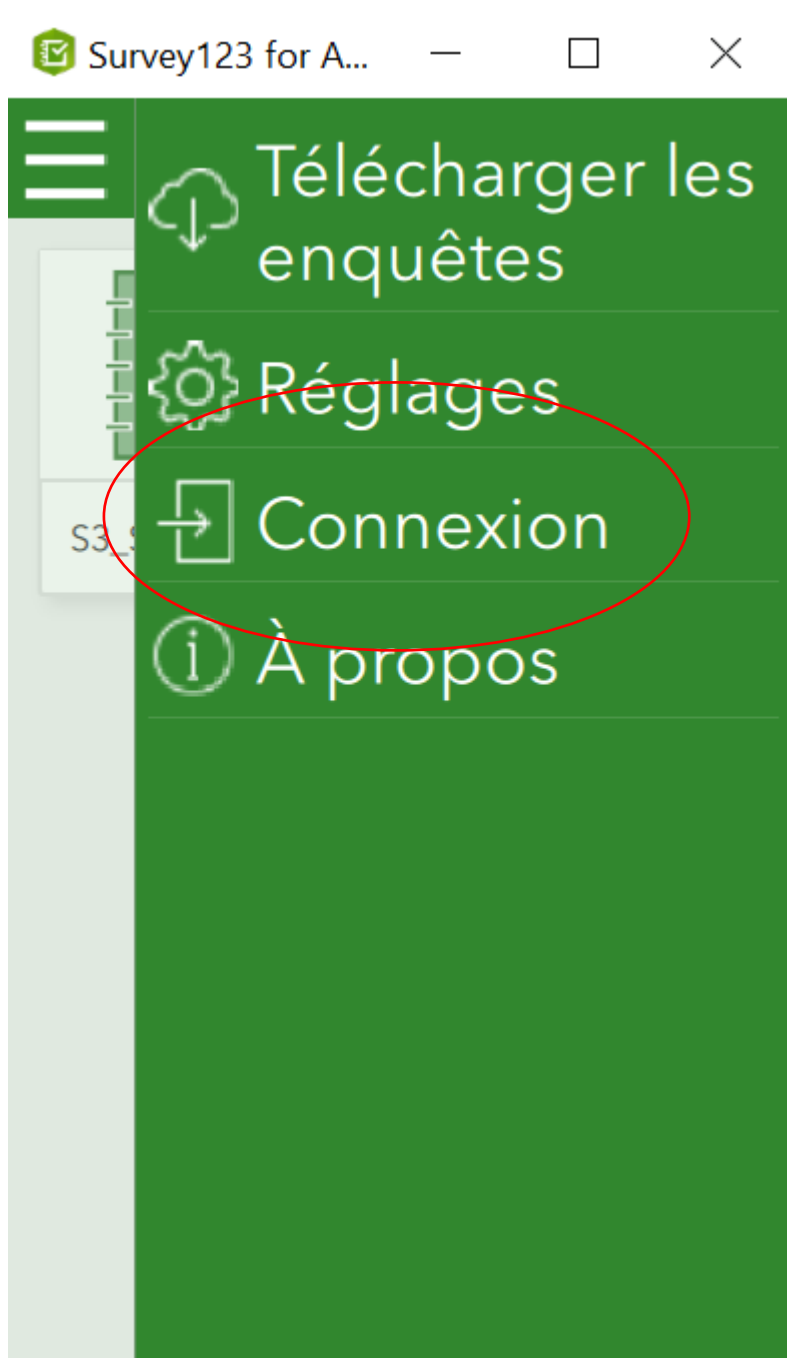
Créez et utilisez votre compte Orion.

Particuliers qui le souhaitent, utilisez France-connect.

Prochainement les agents du ministère de tutelle pourront utiliser leur compte Cerbère.

9) Déconnectez-vous et reconnectez à Survey123 sur la tablette





5.4.2. Changer le mot de passe depuis survey123 ou au bureau

- 1) Depuis la tablette, lancer Survey123 puis cliquer sur se déconnecter de survey123 et se re-connecter (cf étape 9 au-dessus)
- 1b) Depuis le bureau, lancer un navigateur internet et se connecter à kartes.cerema.fr, cliquer sur le bouton se connecter.
- 2) Se connecter avec son compte.
- 3) Si le délai depuis votre dernière modification de mot est supérieur à 120 jours, une page vous demandant de changer le mot de passe apparaît comme ci-dessous. Il suffit de renseigner un nouveau mot de passe en respectant obligatoirement les règles suivantes :
 - **8 caractères minimum**
 - **1 Majuscule**
 - **1 Minuscule**
 - **1 Chiffre**
 - **1 Caractère Spécial**

Les 5 derniers mots de passe sont historisés et donc sont exclus.

Français ▼



Vous devez changer votre mot de passe pour activer votre compte.

Nouveau mot de passe

Confirmation du mot de passe

Soumettre

6. Informations sur les communes volontaires

Une fois connecté sur l'application SIRO sur le web, deux onglets sont présents en bas à gauche de votre écran.

L'onglet « Communes » permet de visualiser les communes contenues dans votre bon de commande, leur périmètre administratif ainsi que de saisir des informations complémentaires sur celles-ci.

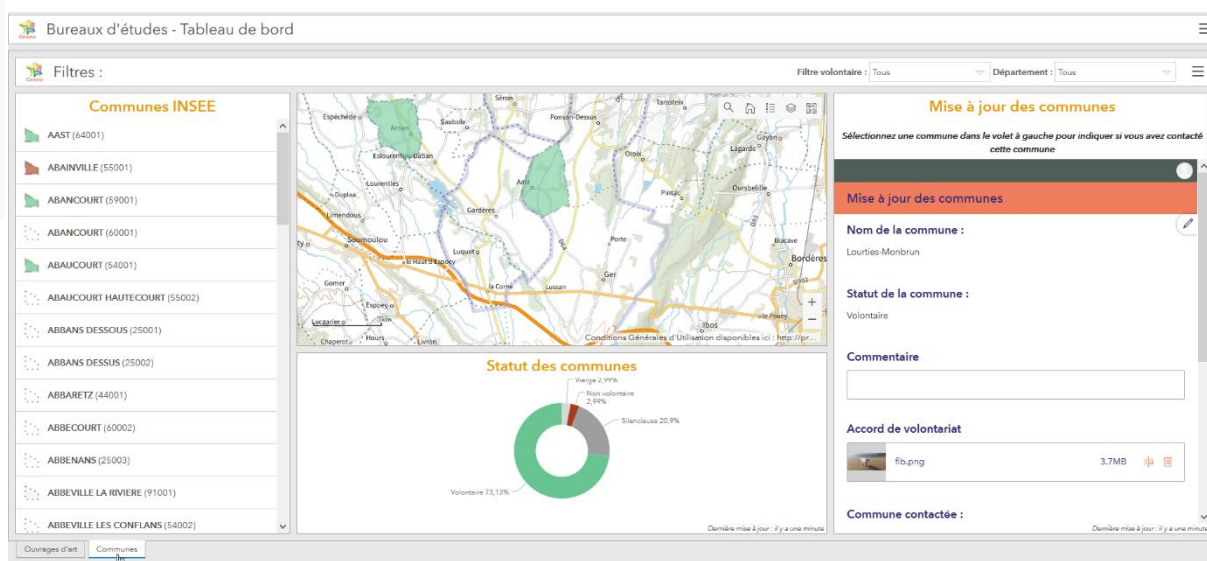


Un certain nombre de fonctionnalités sont seulement pertinentes au regard de la prestation à réaliser.



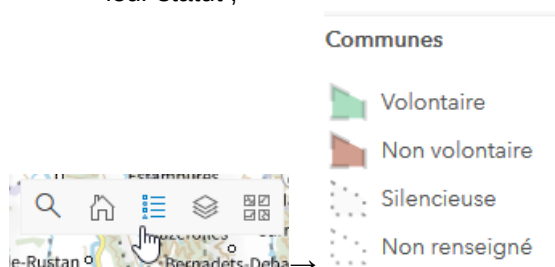
Cette partie correspond à l'étape 1 du Flux opérationnel

6.1. Voir le périmètre de son bon de commande



Cet onglet se compose de plusieurs éléments relatifs à la consultation des communes :

- La liste des communes associées au bon de commande propre à chaque bureau d'études ;
- La carte représentant le périmètre des communes, mise en évidence par un code couleur selon leur statut ;



- L'indicateur représentant la répartition des communes selon leur statut : données basées sur l'ensemble de la liste des communes associées au bon de commande propre à chaque bureau d'études.